



Programme de Coordination Locale pour l'Enfance
Commune de Wanze
2020 – 2025



Commune de Wanze

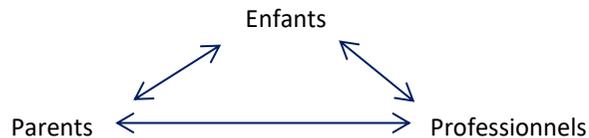
→ A la rencontre des enfants

Donner une définition du temps libre qui fera l'unanimité n'est pas aisé. La notion de « temps libre » pourrait être définie par le fait d'être en activité et la prise d'initiatives dans un cadre organisé. Les pratiques professionnelles mises en œuvre sont pensées en fonction des enfants, de leur développement personnel, de leur épanouissement, de leur socialisation.

→ A la rencontre des parents

En se référant au Code de Qualité, il importe que le projet de l'équipe prenne en compte à la fois la dimension « parents » et la dimension « enfants » d'une manière cohérente en vue de développer un projet d'accueil de qualité.

→ A la rencontre des professionnels



Chacune des parties est intrinsèquement liée aux autres : elles se répondent, se complètent.

L'objectif premier relève du travail de co-construction et d'échanges avec toutes les personnes impliquées.

Les enjeux du « vivre ensemble »

Les enfants sont appelés à être les acteurs de leur propre vie. Il s'agit de trouver le juste équilibre entre la participation des enfants et le rôle éducatif des adultes.

C'est quoi un programme CLE ?

Le programme CLE est un programme de coordination locale pour l'enfance concerté au niveau local, ayant reçu un agrément de l'ONE, mis en œuvre sous l'égide de la commune, qui vise le développement d'initiatives existantes et/ou la création de nouvelles initiatives visant à rencontrer les besoins révélés par l'état des lieux réalisé par la coordinatrice ATL.



**Programme de
Coordination Locale
pour l'Enfance**



Les opérateurs « Accueil Temps Libre »

Par accueil temps libre, on entend l'offre d'un opérateur d'accueil sur un (ou plusieurs) lieu(x) d'accueil qui organise des activités multidimensionnelles encadrées et qui répond au moins à l'une des conditions suivantes :

- ❖ L'opérateur bénéficie d'un agrément ou d'une reconnaissance en tant qu'opérateur ATL (Accueil extrascolaire, Ecole de devoirs, Centre de vacances) ;
- ❖ L'opérateur ne bénéficie pas d'un agrément ou d'une reconnaissance d'un des décrets de l'ONE relatifs à l'ATL, mais s'est déclaré auprès de l'ONE au moyen d'une déclaration de garde.

Dans notre commune :

« Le Mille Pattes », l'ASBL « Réussir à l'école », la plaine de jeux communale de Wanze.

Les associations culturelles

Ces activités sont monothématiques et ont pour objectif, entre autres, l'apprentissage d'une compétence ou d'une aptitude. Citons, par exemple, les activités nature, les activités musicales, artistiques,...

Dans notre commune :

Centre Culturel – ASBL « Le Grain d'Art », ASBL « Les amis du Château féodal de Moha », La Royale Harmonie Concorde Saint-Martin, Le Conservatoire de musique, La boîte à musique, La ligue des familles, Les Scouts de Wanze, Les Faucons Rouges, ASBL « Maisons des Jeunes Wanze »,...

« Seul, on va plus vite.
Ensemble, on va plus
loin... »

Les associations sportives

Tout comme les associations culturelles, il s'agit d'activités monothématiques. Nous retrouvons dans cette catégorie les académies de musiques, les clubs sportifs, ...

Dans notre commune :

Académie provinciale des sports, ASBL Akkea, ASA Tennis, ASBL Aikido Wanze, ASBL Royal Basket club de Wanze, ASBL Val de Mehaigne natation, ASBL Vive le sport, BC Villers Wanze ASBL, Centre nautique Hesbaye Condroz, Club Pétanque B30, Coachingsyl, Entente cycliste de Wallonie, Equinoxe jazz dance, GRS l'envol, Karaté club Wanze, Royale vaillante de Bas-Oha, Les amis de la Mehaigne – Moha, Les amis de la Mehaigne – Wanze, Les Longs Pieds Antheitois, Les Patapongistes, Les Spirous, Les Spiteux, Mehaigne mouche, Mehaigne2000, Olimpboxe Muay Thai, PC val de Mehaigne B41, RES Wanze/Bas-Oha, STSW section tir sportif Wanze, Taijiquan Huy Villers, Tennis club de Moha (CTB Moha), The Off-shore club, TTC Wanze, Samourai – judo,...





Analyse des besoins

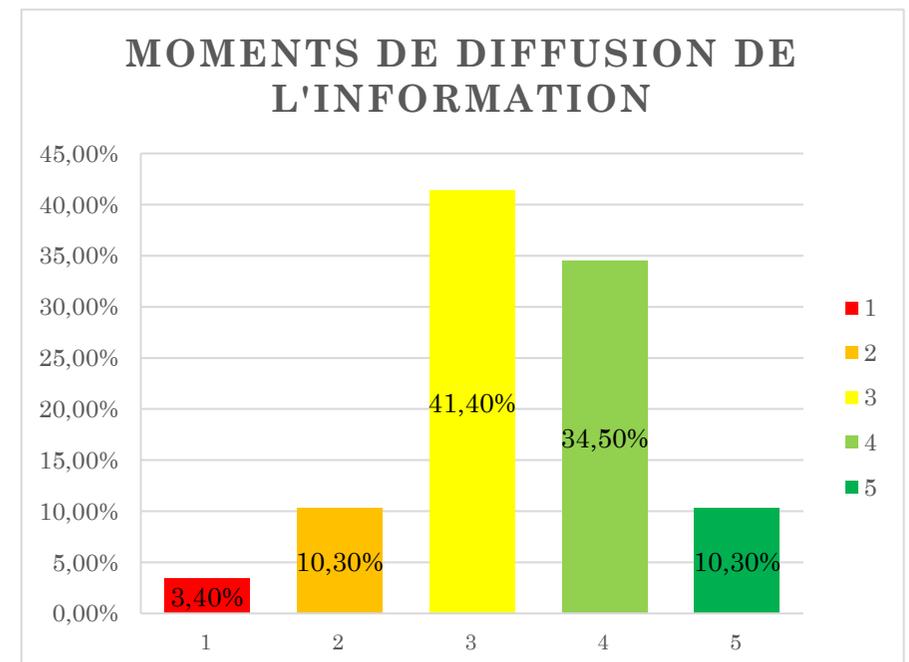
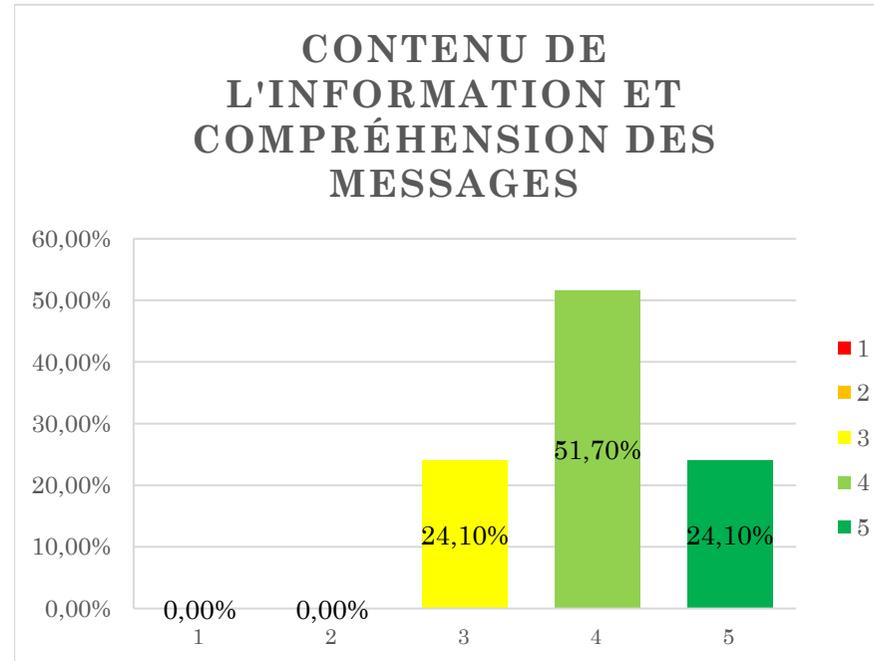
Questionnaire réservé aux adultes



Analyse des besoins

✓ La qualité de l'information

« Comment évalueriez-vous la qualité de l'Accueil Temps Libre, au niveau communal, selon les critères suivants sur une échelle de 1 à 5 ? »

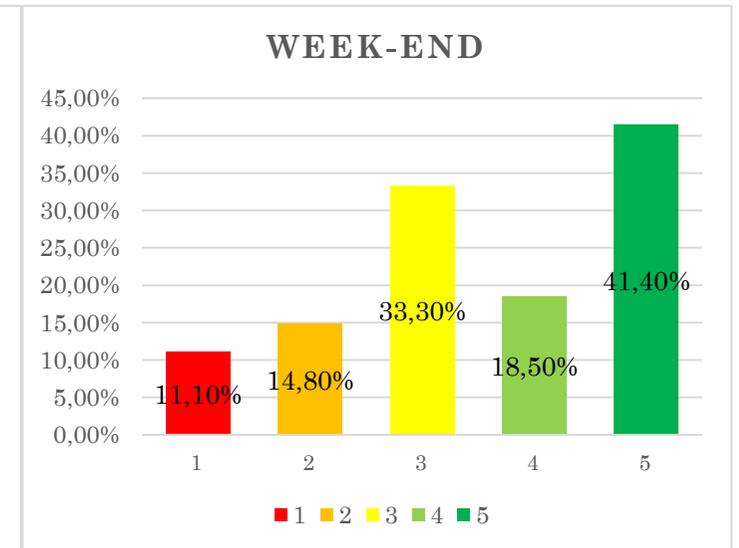
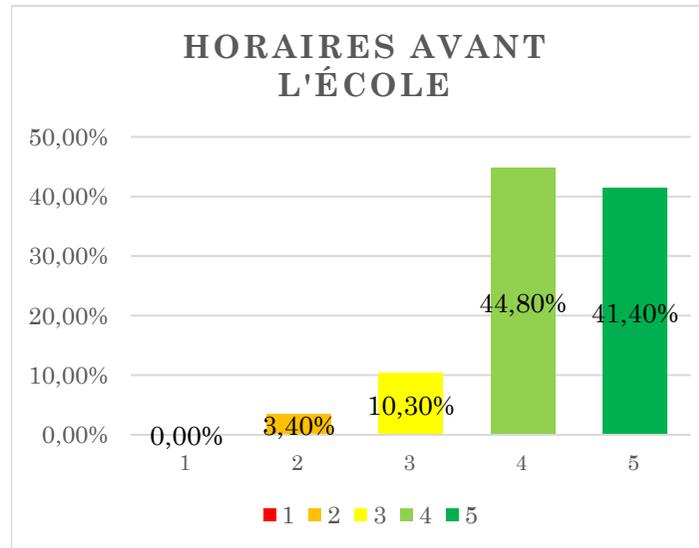
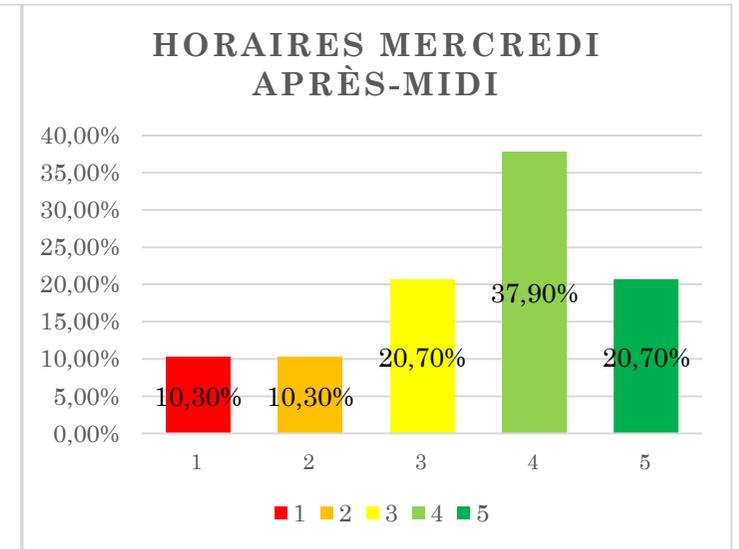
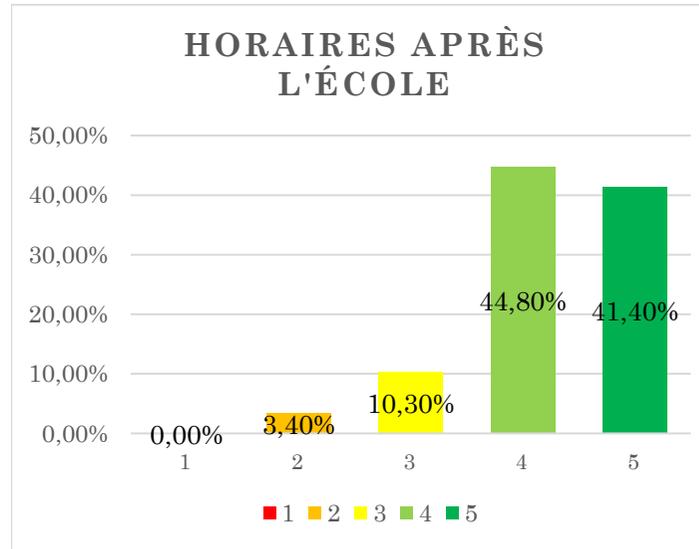




Analyse des besoins

✓ Les horaires

« Comment évalueriez-vous la qualité de l'Accueil Temps Libre, au niveau communal, selon les critères suivants sur une échelle de 1 à 5 ? »

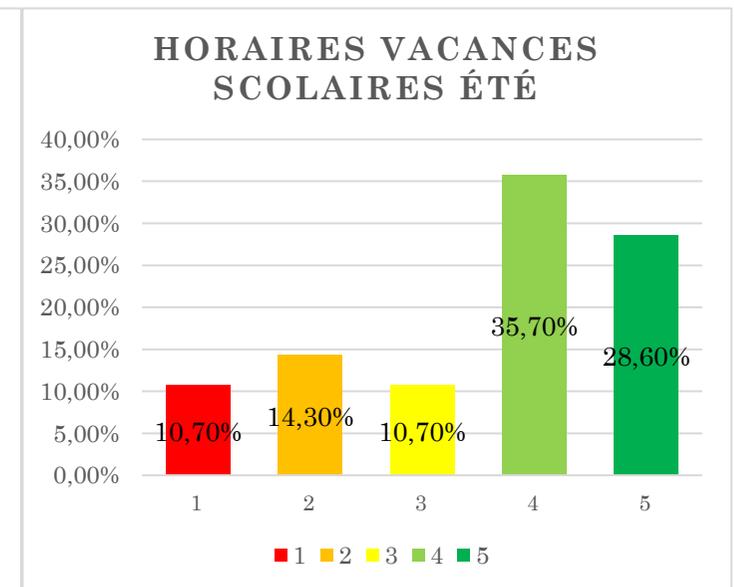
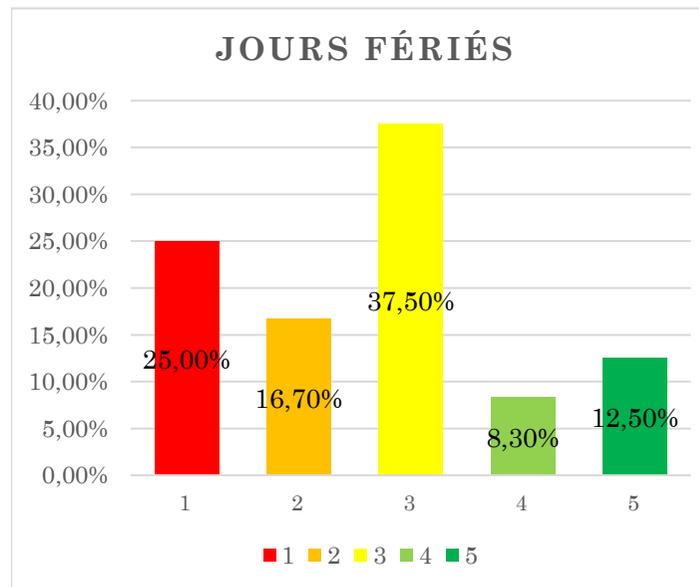
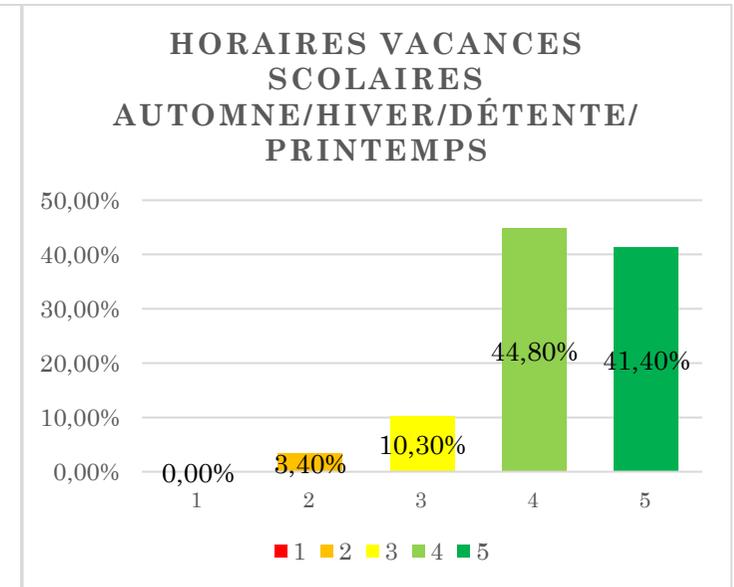
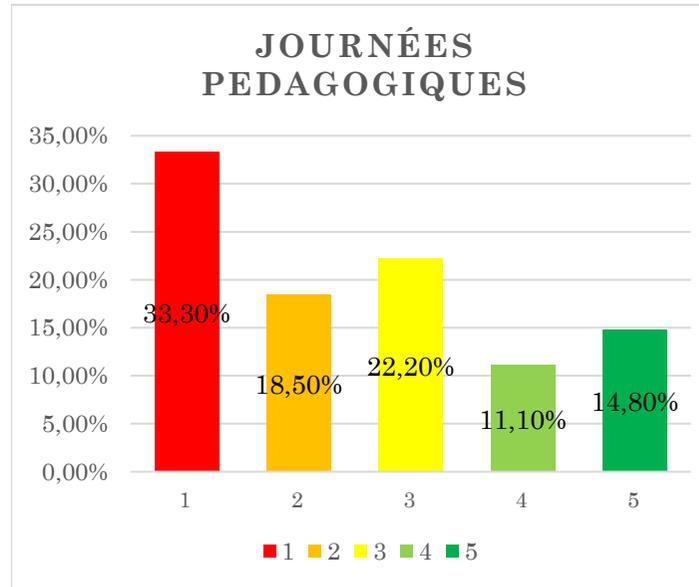




Analyse des besoins

✓ Les horaires

« Comment évalueriez-vous la qualité de l'Accueil Temps Libre, au niveau communal, selon les critères suivants sur une échelle de 1 à 5 ? »

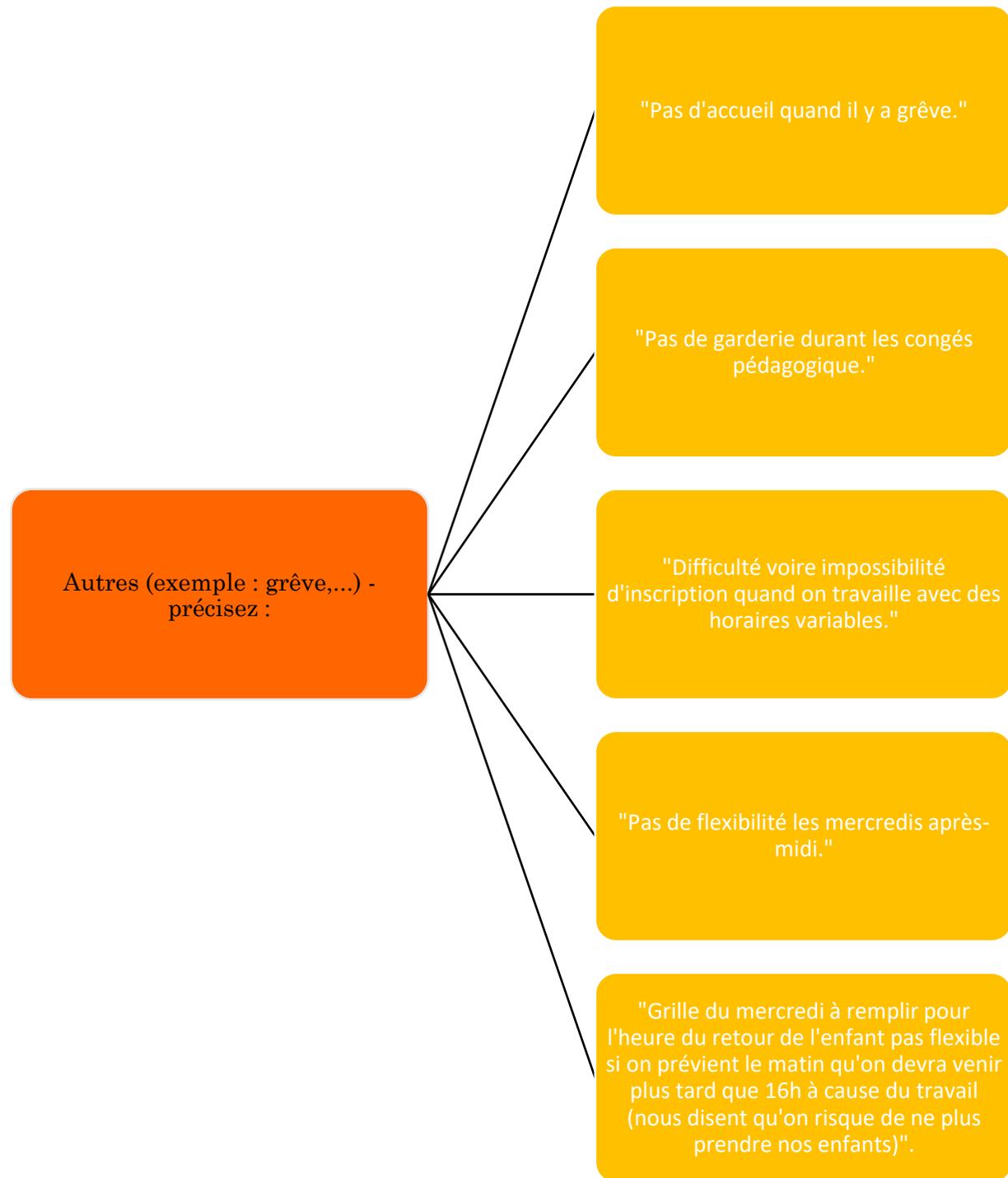




Analyse des besoins

✓ *Autres*

« Comment évalueriez-vous la qualité de l'Accueil Temps Libre, au niveau communal, selon les critères suivants sur une échelle de 1 à 5 ? »



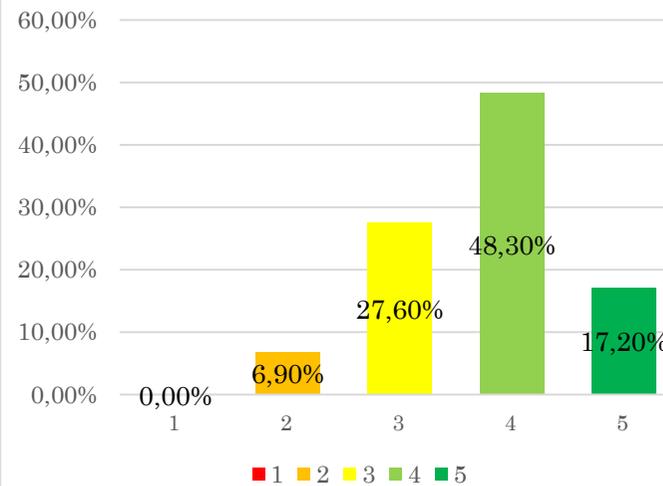


Analyse des besoins

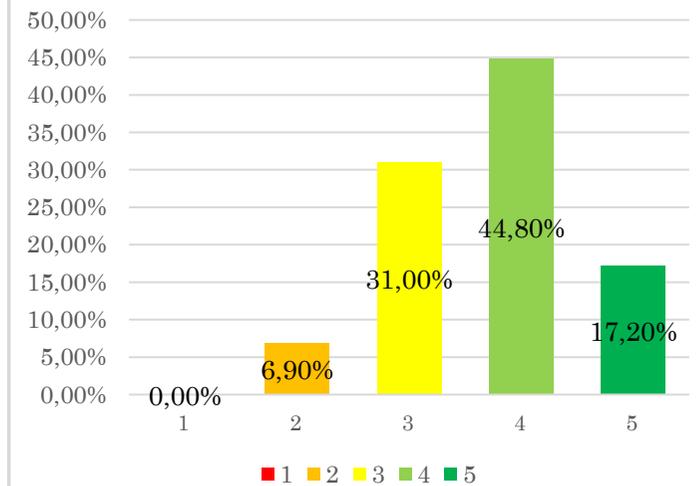
- ✓ **Infrastructures d'accueil**
— **espaces intérieurs**

« Comment évalueriez-vous la qualité de l'Accueil Temps Libre, au niveau communal, selon les critères suivants sur une échelle de 1 à 5 ? »

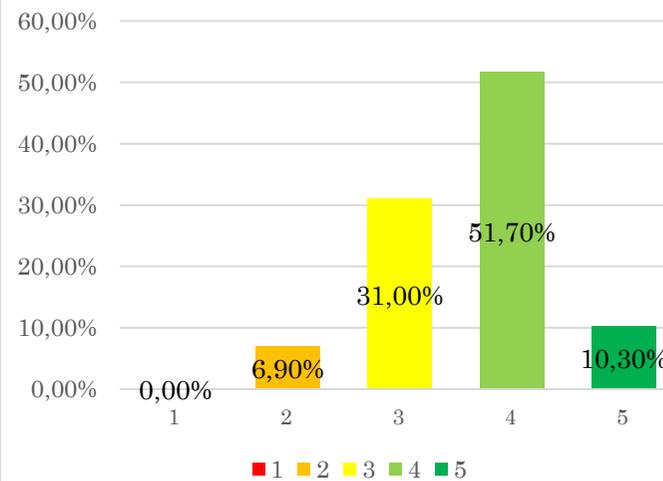
PROPRÉTÉ - SALUBRITÉ



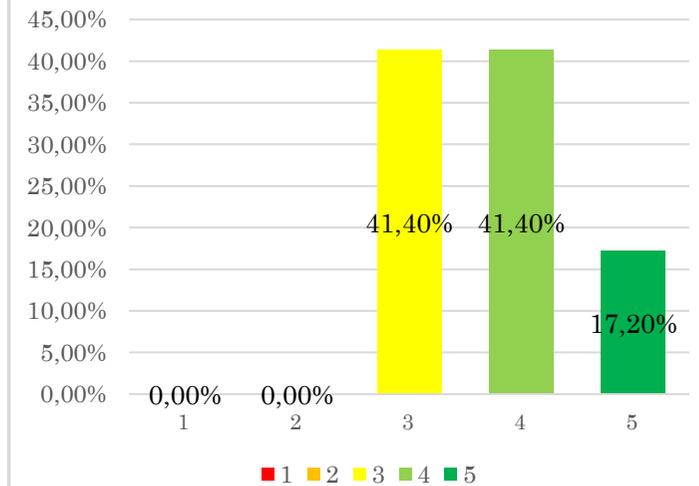
AMÉNAGEMENT



DIMENSIONS



SECURITE

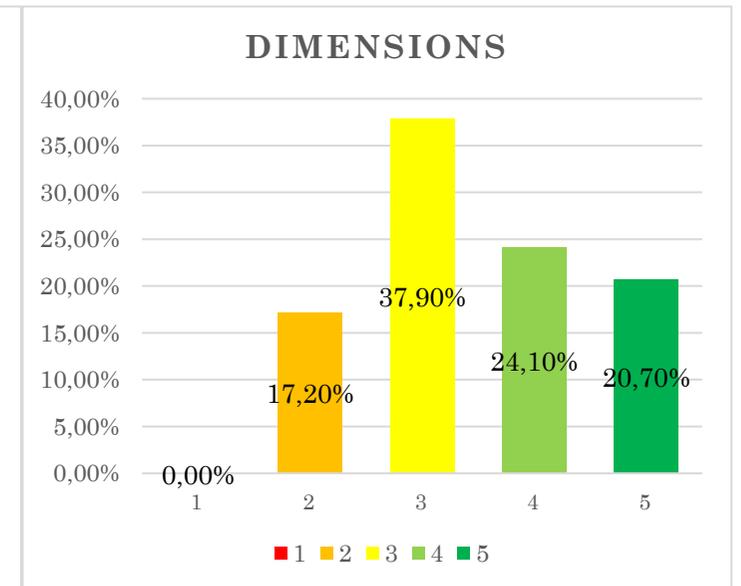
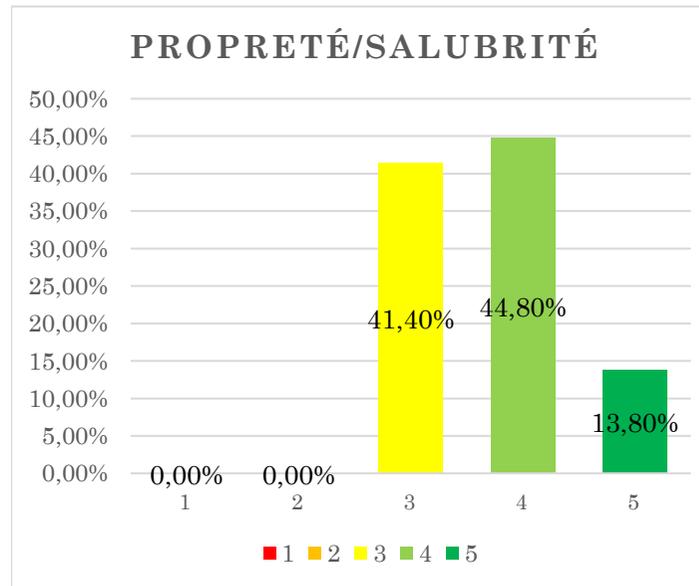
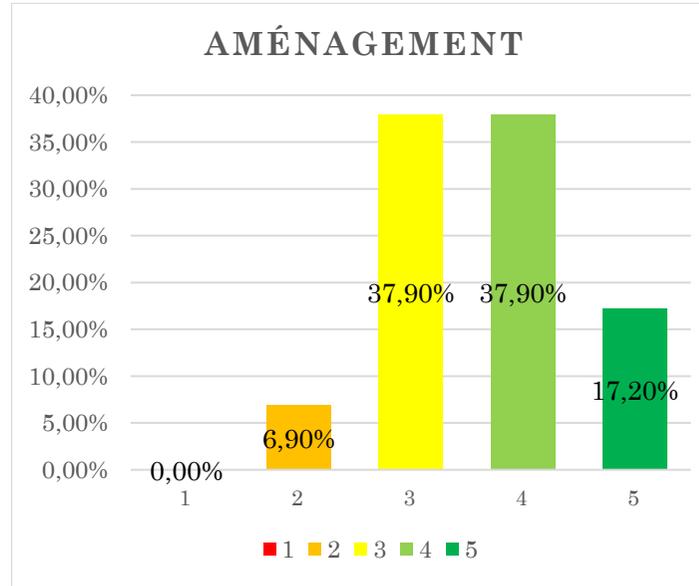




Analyse des besoins

- ✓ **Infrastructures d'accueil**
— **espaces extérieurs**

« Comment évalueriez-vous la qualité de l'Accueil Temps Libre, au niveau communal, selon les critères suivants sur une échelle de 1 à 5 ? »





Analyse des besoins

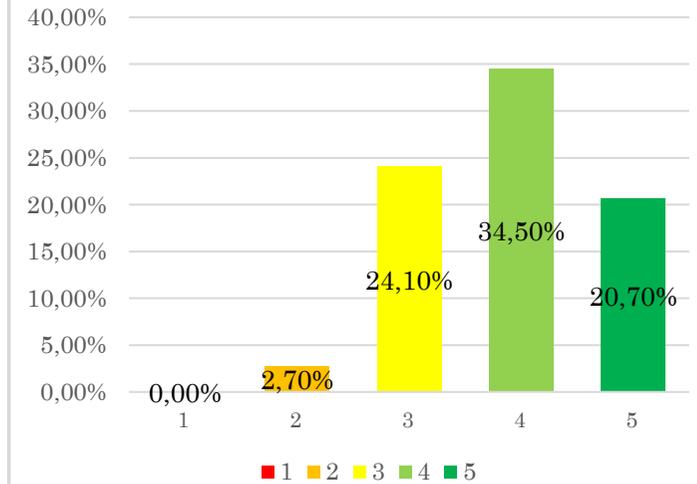
✓ Offres d'activités

« Comment évalueriez-vous la qualité de l'Accueil Temps Libre, au niveau communal, selon les critères suivants sur une échelle de 1 à 5 ? »

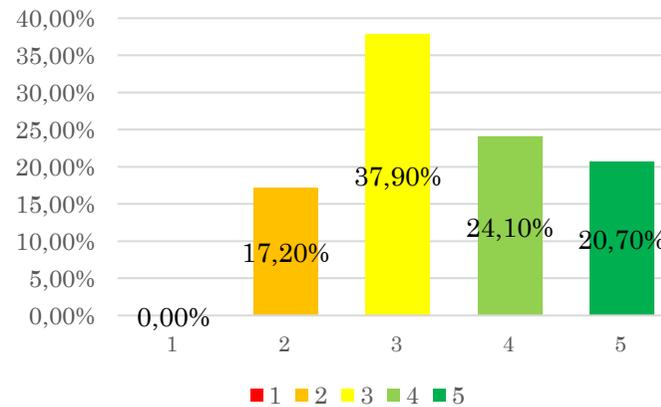
ACTIVITÉS ARTISTIQUES (MUSIQUE, DESSIN, PHOTOGRAPHIE, THÉÂTRE,...)



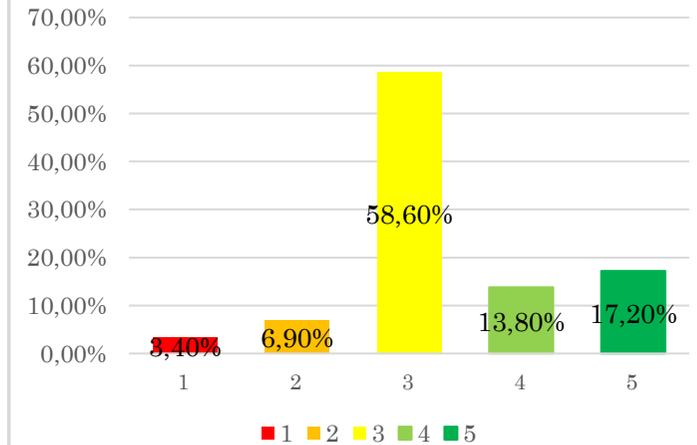
ACTIVITÉS SPORTIVES



ACTIVITÉS MULTIDIMENSIONNELLES ENCADRÉES



ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ



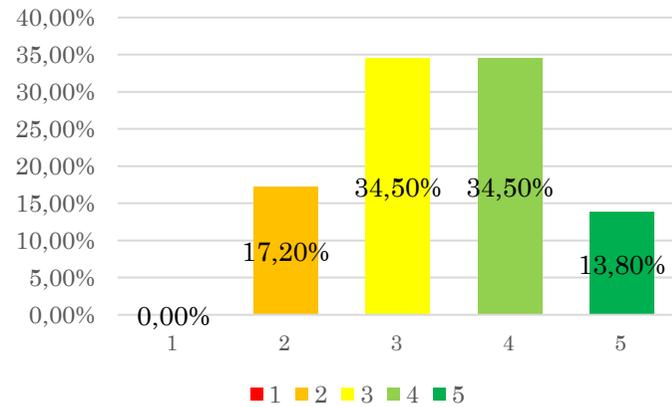


Analyse des besoins

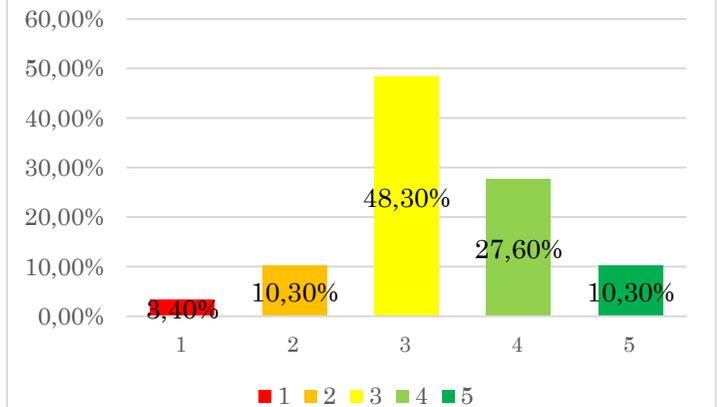
✓ Offres d'activités

« Comment évalueriez-vous la qualité de l'Accueil Temps Libre, au niveau communal, selon les critères suivants sur une échelle de 1 à 5 ? »

ACTIVITÉS CULTURELLES (MUSÉE, EXPO, SPECTACLES,...)



ACTIVITÉS EXTÉRIEURES ET RELATIVES À L'ENVIRONNEMENT





Analyse des besoins

✓ Offres d'activités

« Comment évalueriez-vous la qualité de l'Accueil Temps Libre, au niveau communal, selon les critères suivants sur une échelle de 1 à 5 ? »

Autres (exemple : activités citoyennes, débats, philo, intergénérationnel, etc...) - précisez

"Mouvement de jeunesse 5/5"

"Plus beaucoup d'activités après l'école à Bas-Oha."

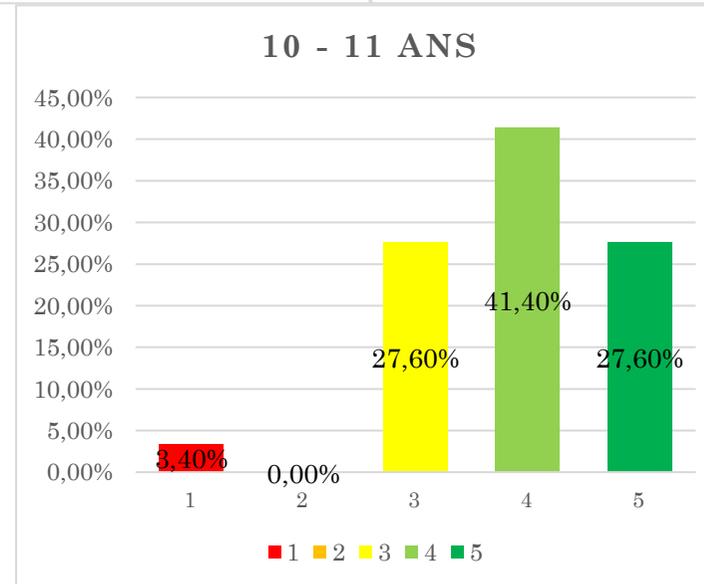
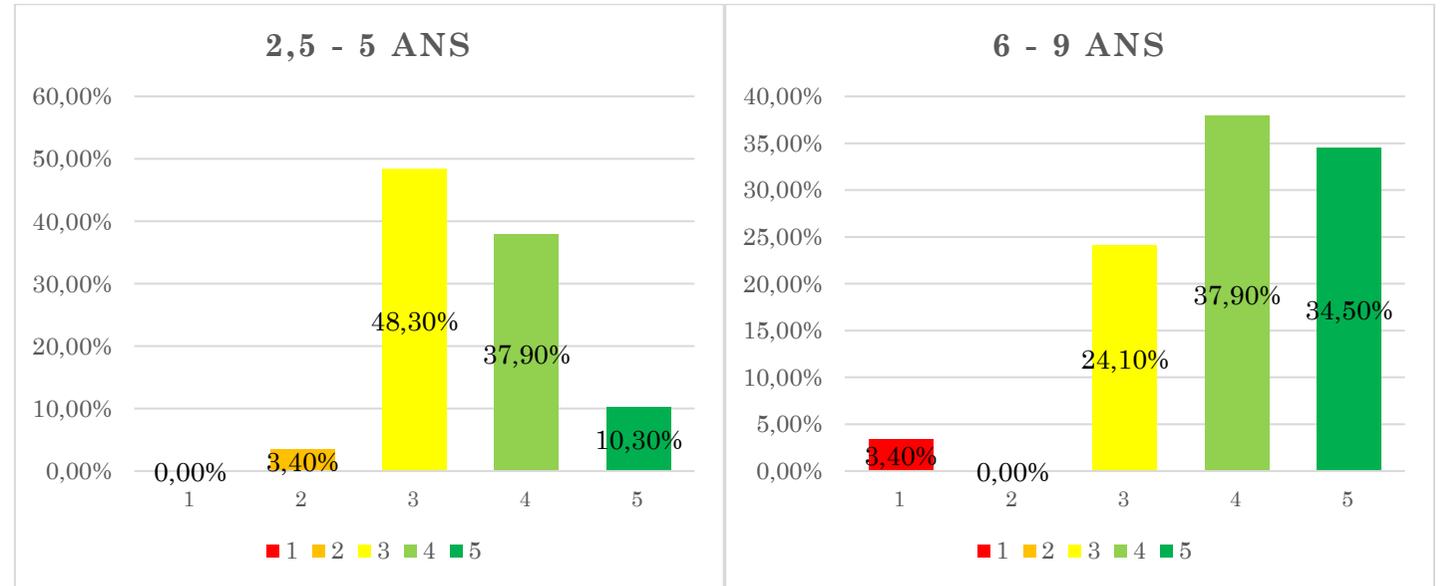
"Je regrette l'absence de cours de langue accessible au sein de l'école après les cours des journées complète. Il n'y a que le mercredi après-midi par Réussir à l'école et ce n'est pas toujours évident quand les parents travaillent ou quand les enfants ont déjà d'autres activités le mercredi après-midi."



Analyse des besoins

✓ Offres d'accueils par tranches d'âges

« Comment évalueriez-vous la qualité de l'Accueil Temps Libre, au niveau communal, selon les critères suivants sur une échelle de 1 à 5 ? »

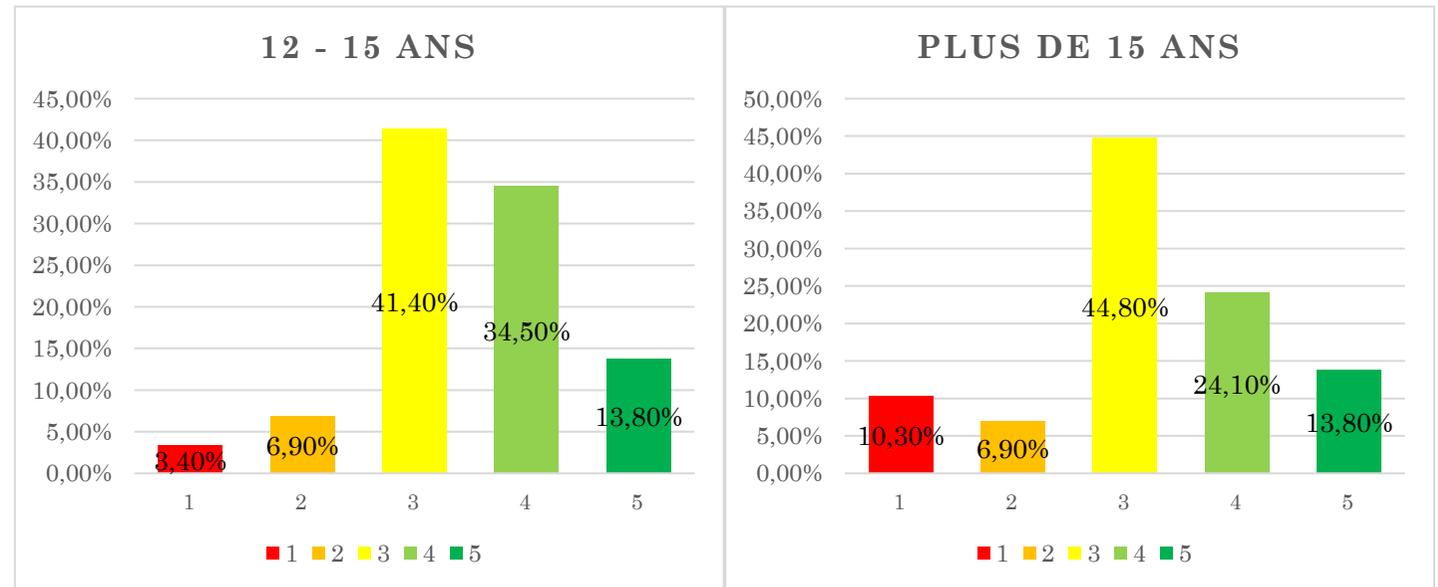




Analyse des besoins

✓ Offres d'accueils par tranches d'âges

« Comment évalueriez-vous la qualité de l'Accueil Temps Libre, au niveau communal, selon les critères suivants sur une échelle de 1 à 5 ? »



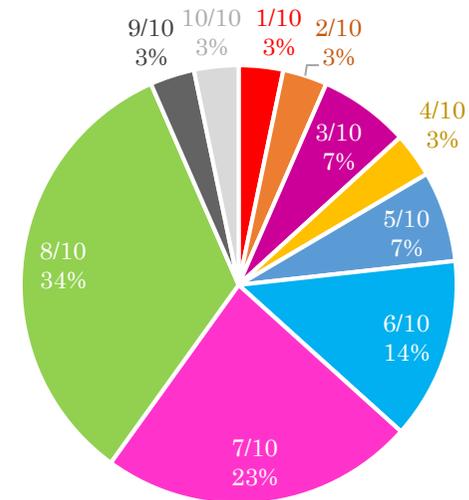


Analyse des besoins

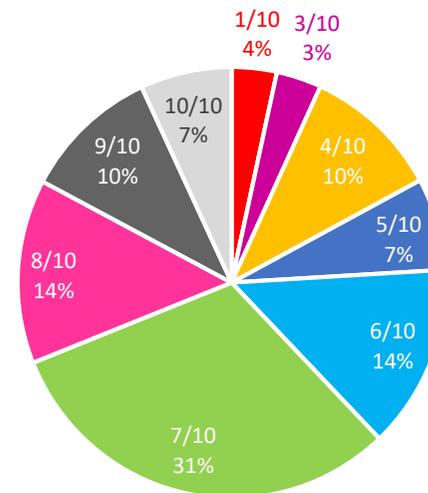
✓ Encadrement

« Comment évalueriez-vous la qualité de l'Accueil Temps Libre, au niveau communal, selon les critères suivants sur une échelle de 1 à 10 ? »

Nombre de professionnels par rapport au nombre d'enfants



La qualité de l'encadrement (pédagogie, qualification, formation, attention en termes de bien-être des enfants,...)





Analyse des besoins

✓ *Autres domaines*

"Surveillance à revoir pour certains."

"Le personnel encadrant semble moins motivé, depuis 1-2 ans, qu'auparavant (Bas-Oha)."

Précisez :

"Le nombre de personnes qui encadre est bon mais si ces personnes arrêtaient de parler entre-elles et surveillaient plus nos enfants dans la cour, ce serait mieux (accueil du soir)."

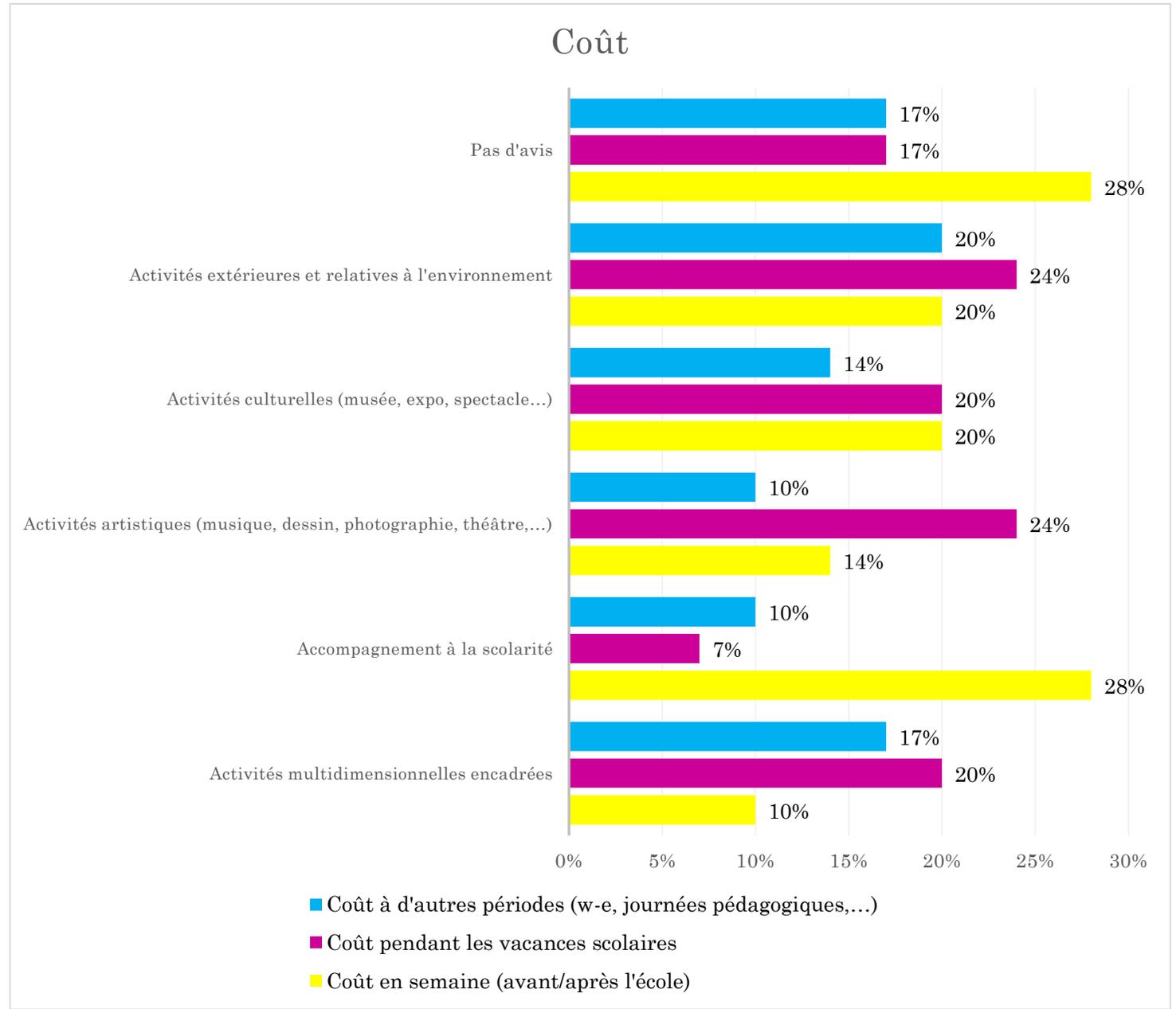
"Je ne suis pas du tout satisfaite pour le mercredi après-midi car l'accent est tellement mis sur les activités et le fait de réserver à l'avance qu'on ne tient pas compte du tout du besoin des familles de pouvoir compter sur une garderie de dernière minute ou tout simplement du fait que la vie n'est pas toujours prévisible et réglée comme du papier à musique."



Analyse des besoins

✓ **Accessibilité**

« Cocher la ou les thématiques
à améliorer. »

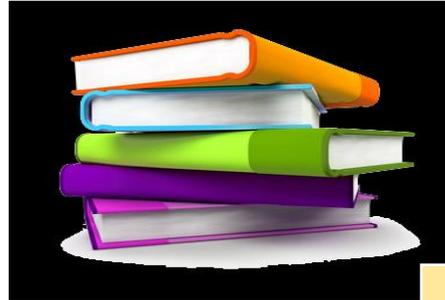




Analyse des besoins

✓ *Accessibilité*

« Cocher la ou les thématiques
à améliorer. »



Offre de cours (cours de langue par exemple) **DANS** les écoles, durant les heures de garderies pour les enfants qui restent en général tous les jours à la garderie et n'ont pas toujours l'occasion de faire des activités extrascolaires en semaine à cause des horaires de leurs parents.



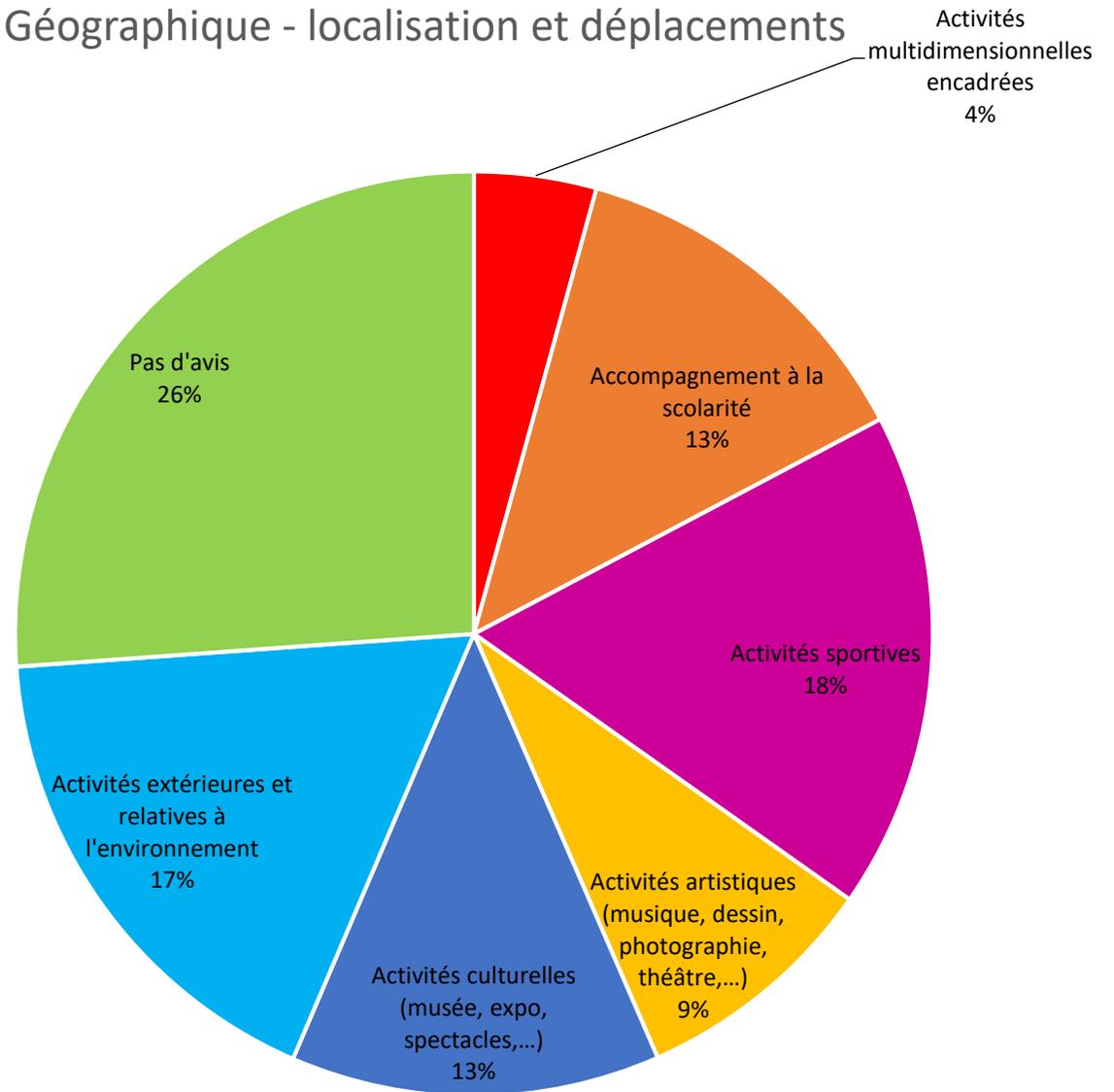
Analyse des besoins

✓ **Accessibilité**

« Cocher la ou les thématiques à améliorer. »



Géographique - localisation et déplacements





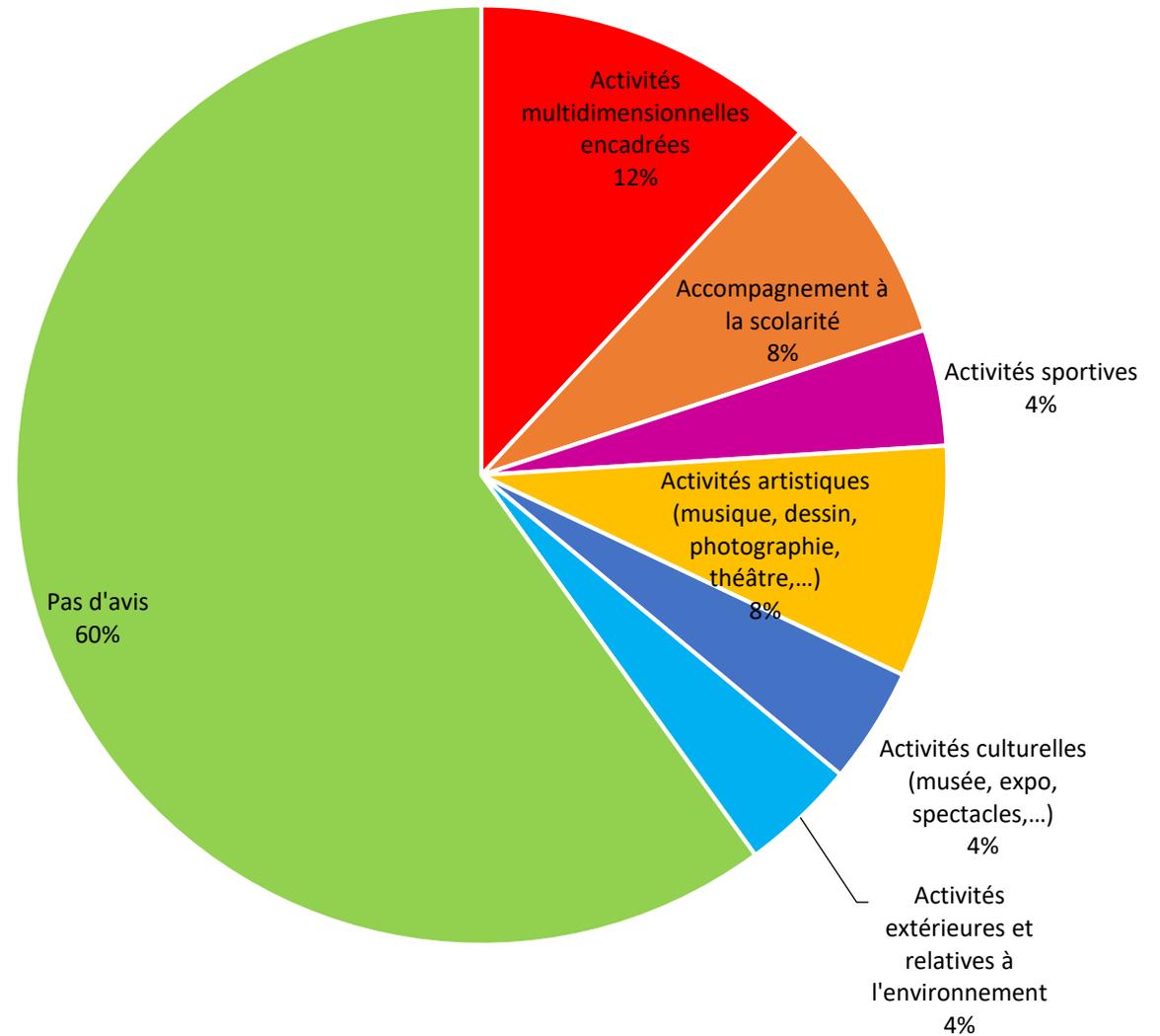
Analyse des besoins

✓ *Accessibilité*

« Cocher la ou les thématiques à améliorer. »



Pour les enfants à besoins spécifiques





Analyse des besoins

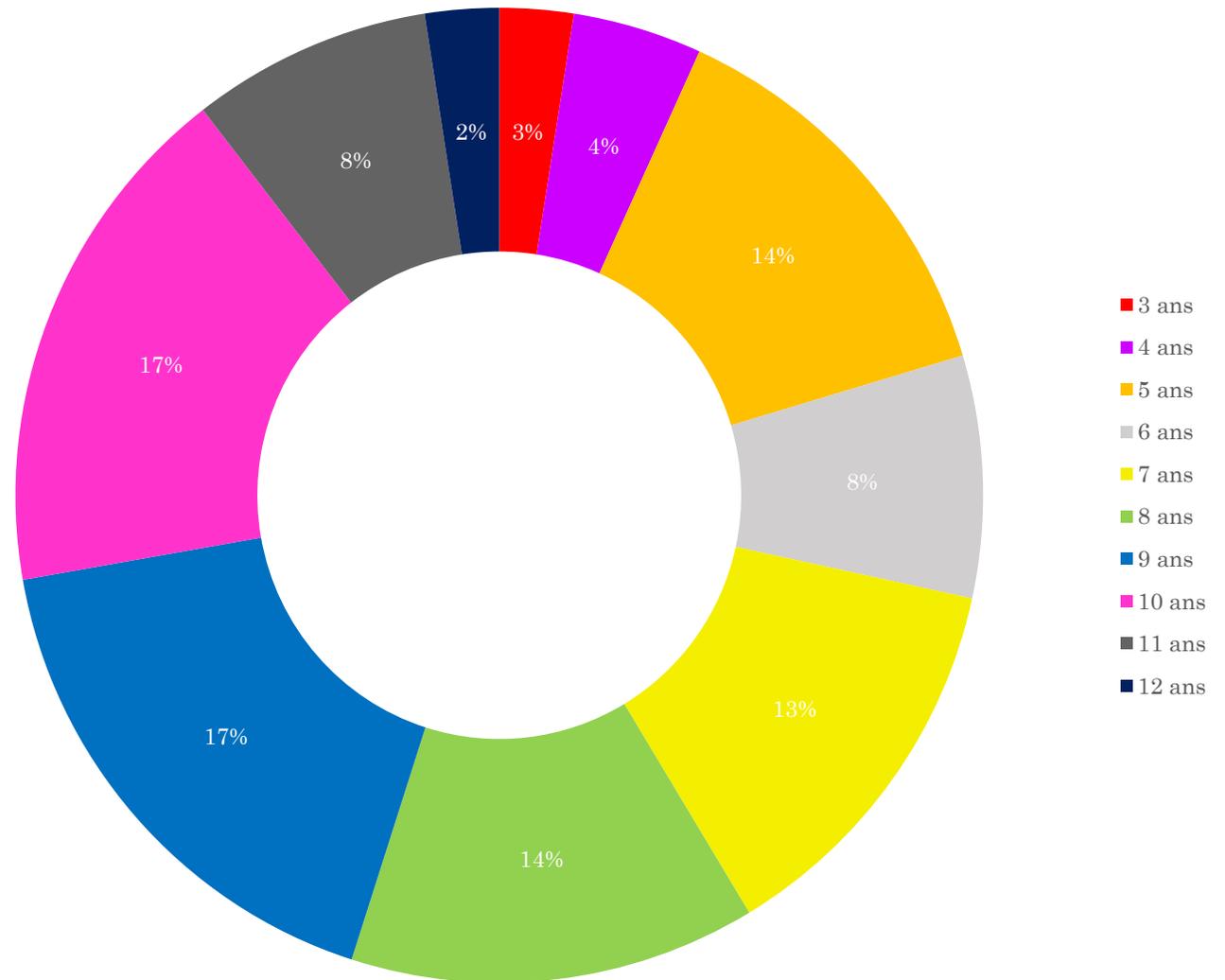
Questionnaire réservé aux enfants



Analyse des besoins

- ✓ *Moyenne d'âge des enfants sondés*

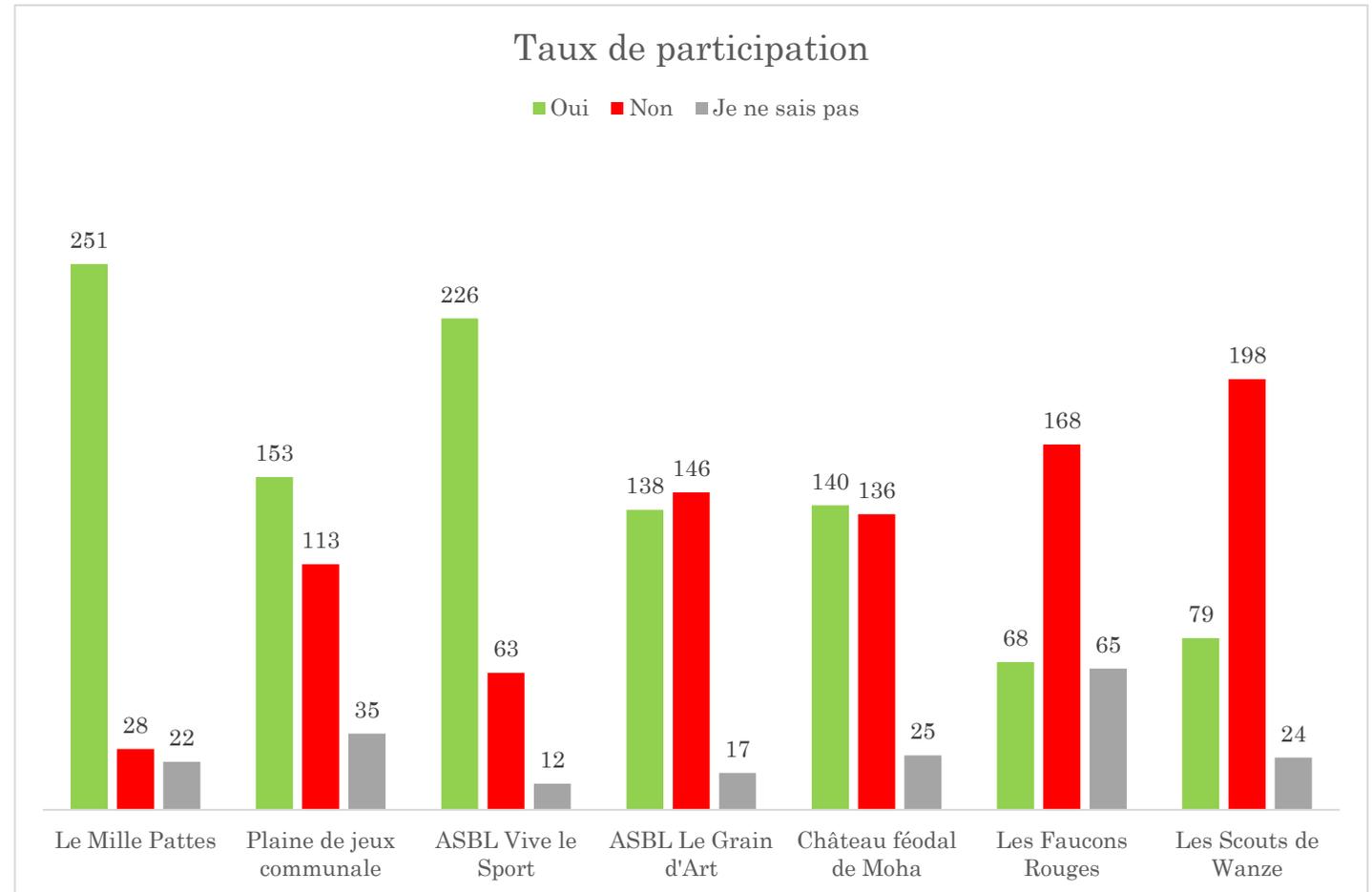
ÂGE DES ENFANTS





Analyse des besoins

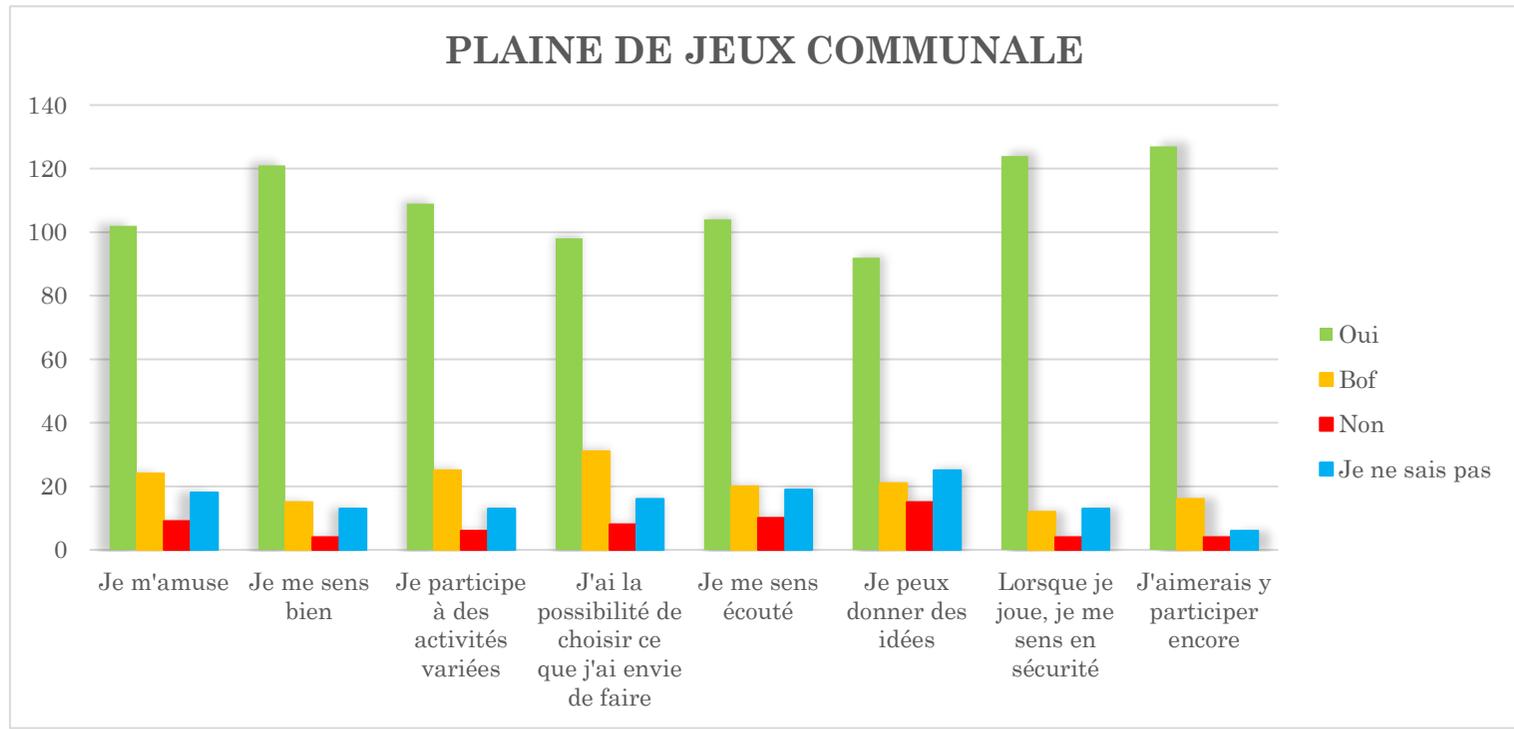
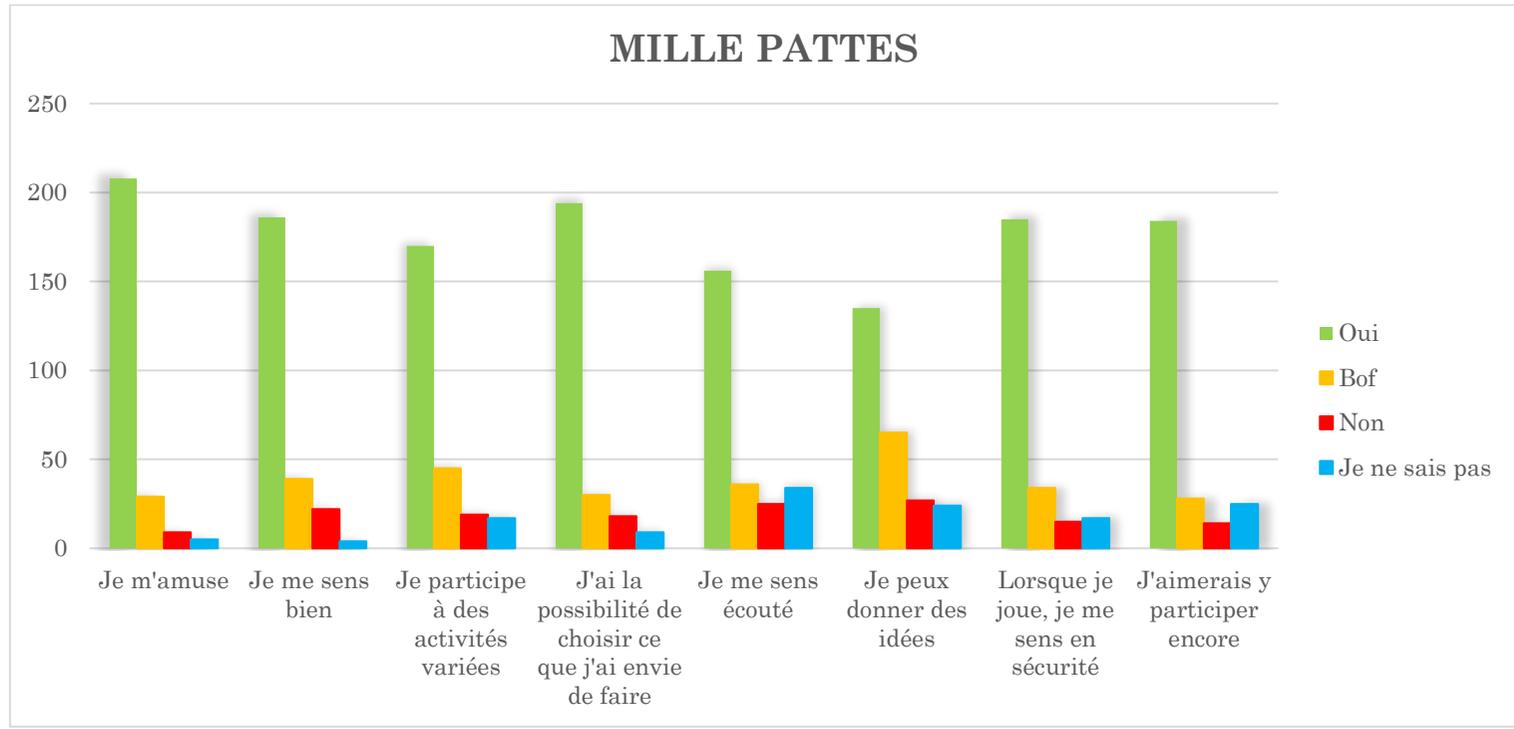
- ✓ *Moyenne du taux de participation des enfants aux activités*





Analyse des besoins

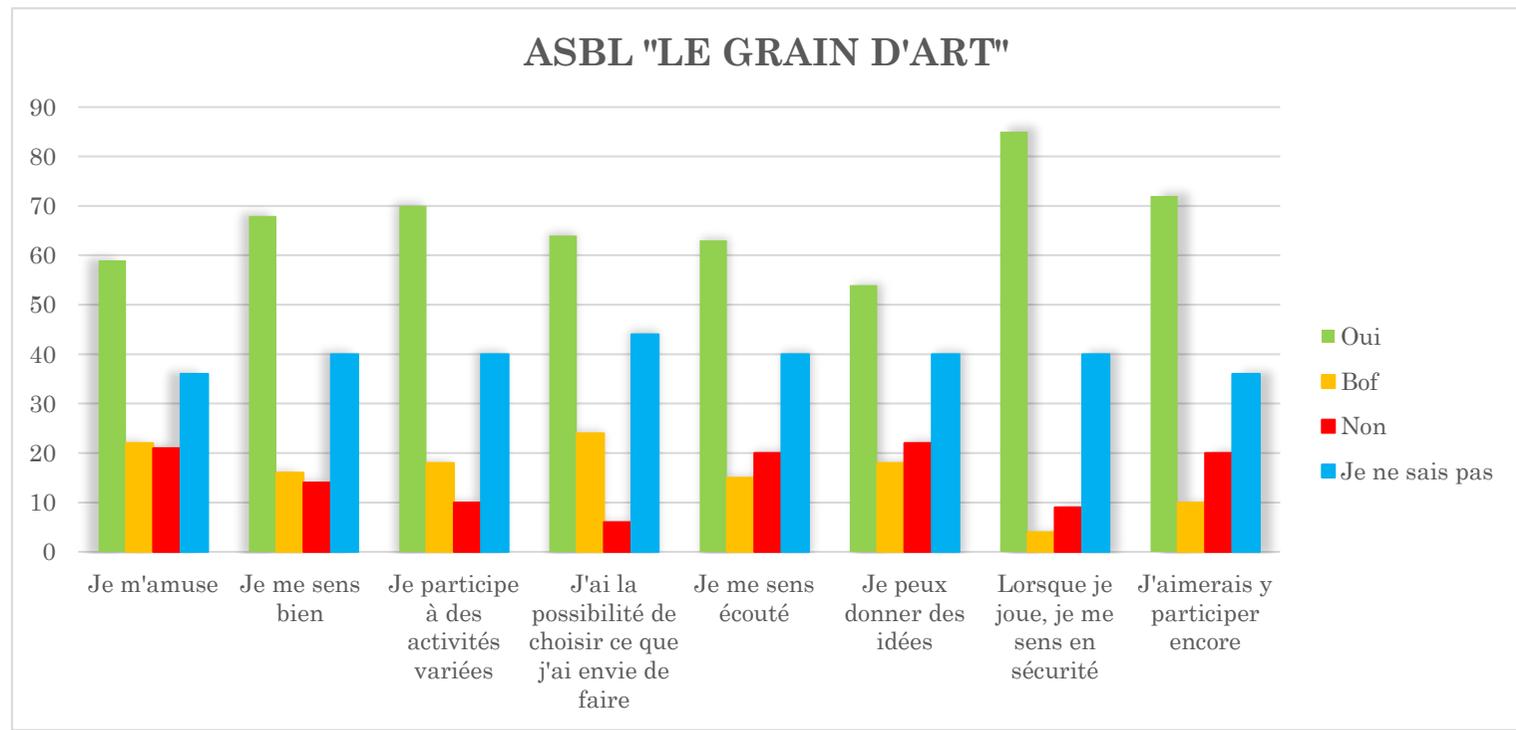
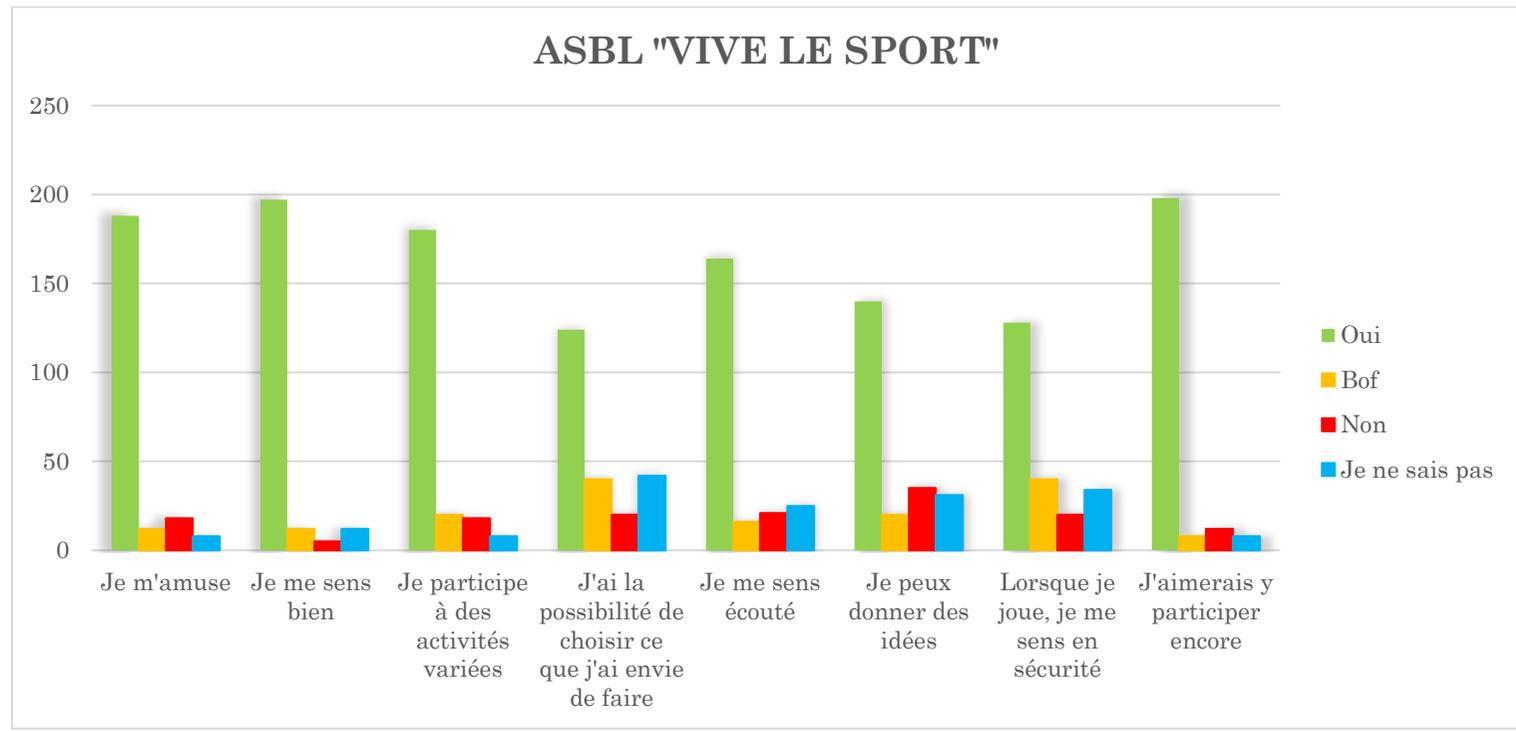
« Comment te sens-tu lorsque tu participes aux activités suivantes ? »





Analyse des besoins

« Comment te sens-tu lorsque tu participes aux activités suivantes ? »

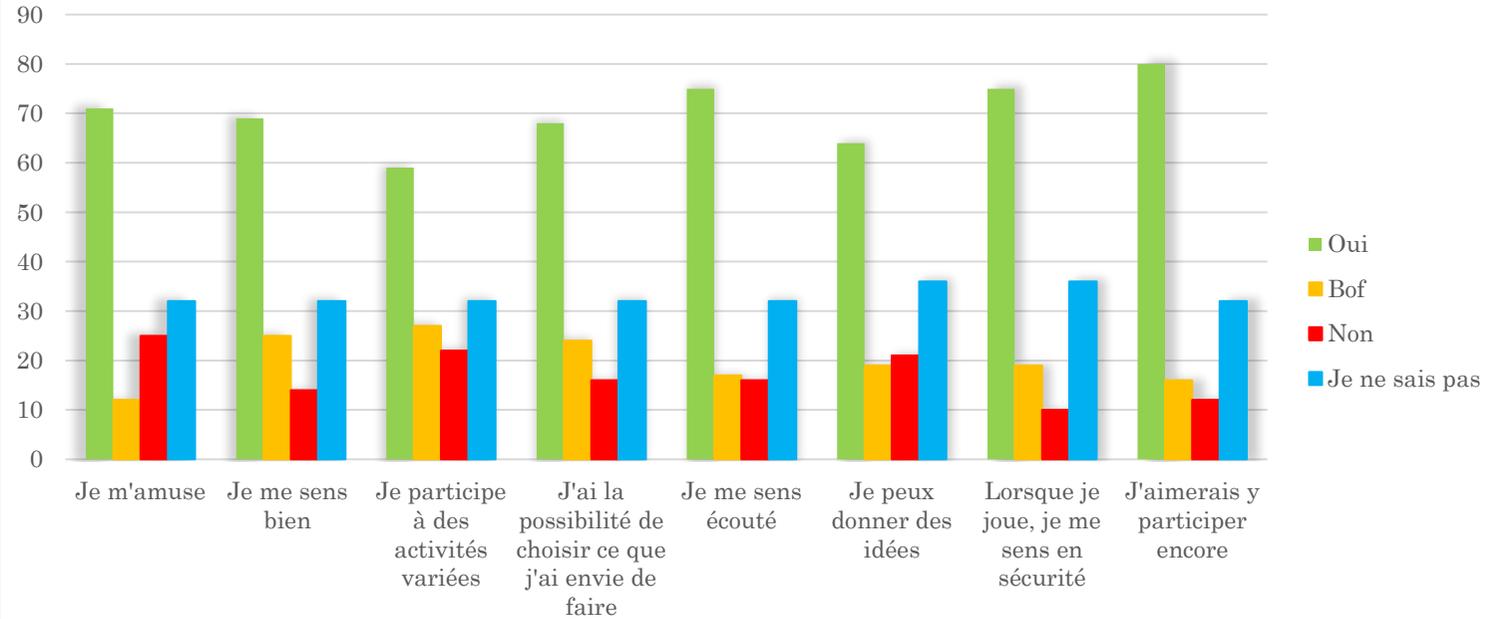




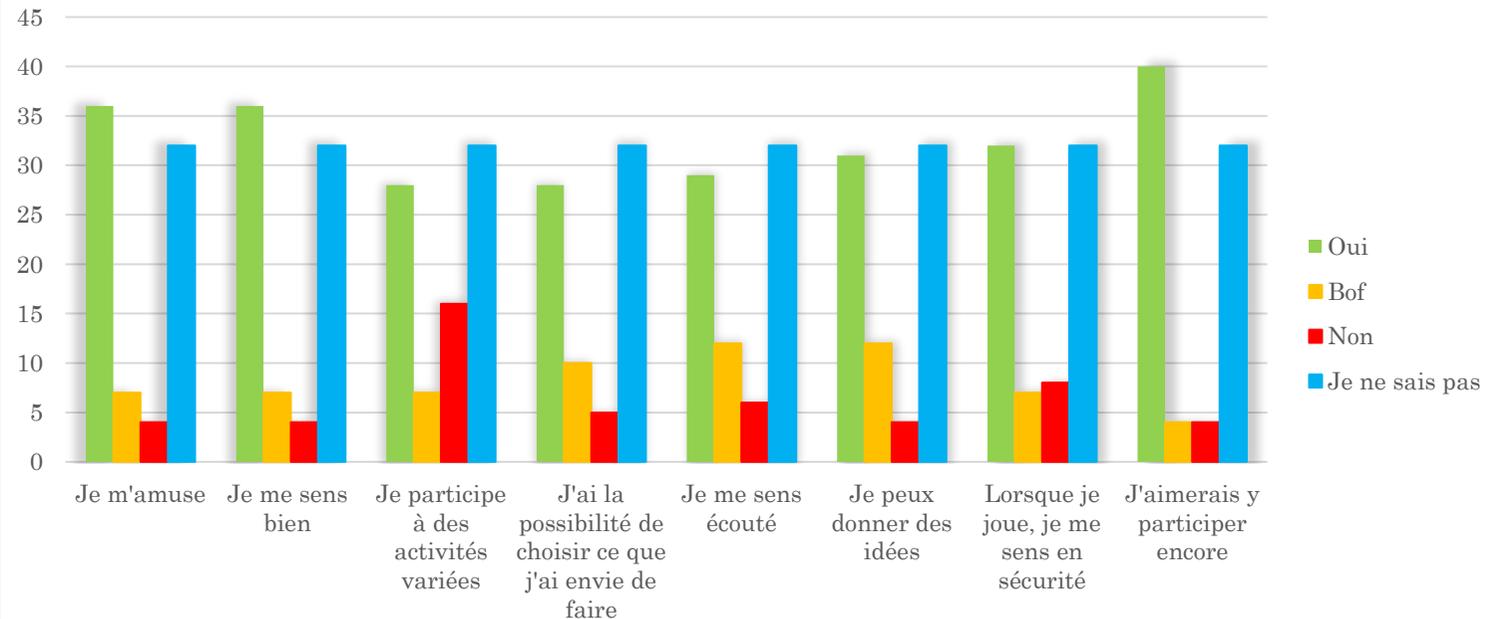
Analyse des besoins

« Comment te sens-tu lorsque tu participes aux activités suivantes ? »

ASBL "LES AMIS DU CHATEAU FÉODAL DE MOHA"



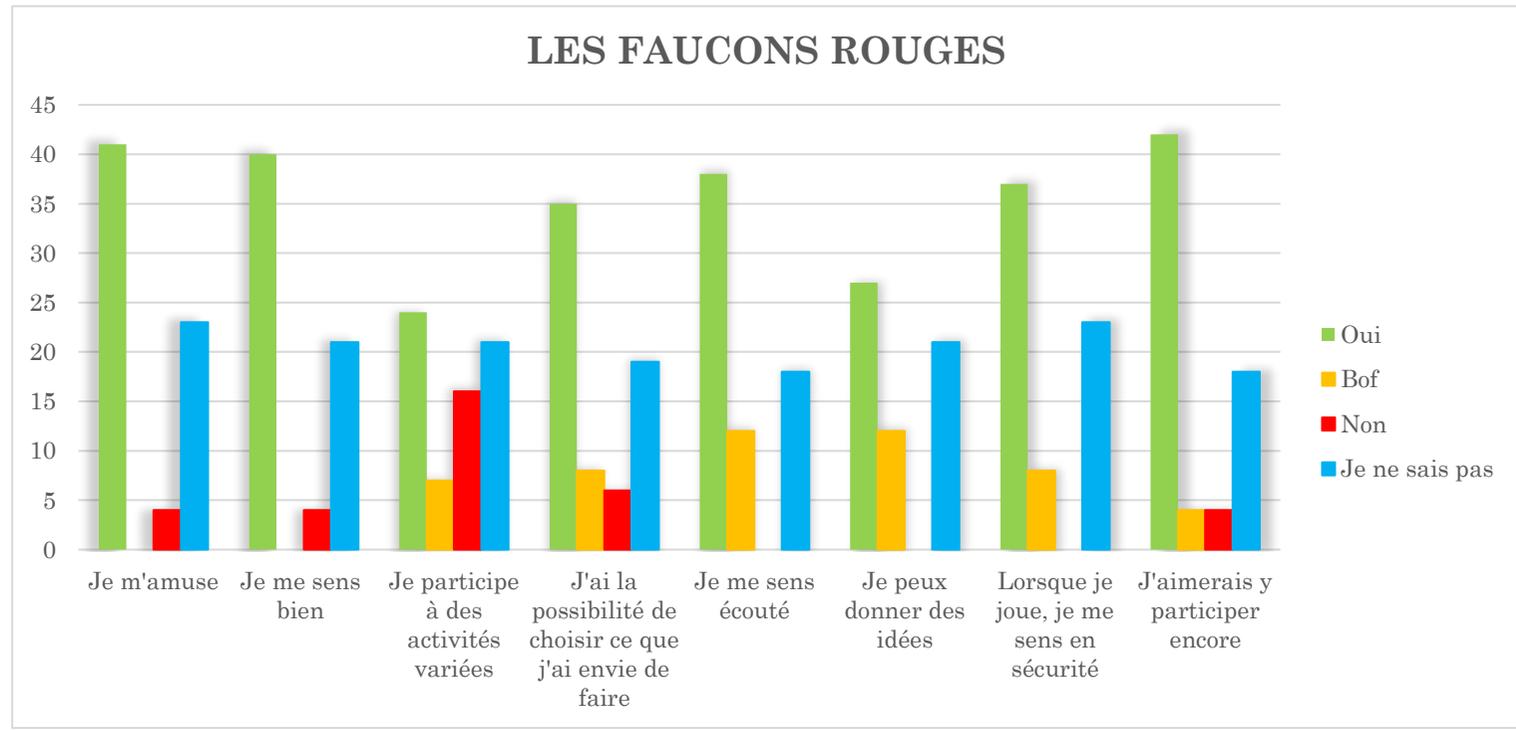
LES SCOUTS DE WANZE





Analyse des besoins

« Comment te sens-tu lorsque tu participes aux activités suivantes ? »



Que nous révèle l'analyse des besoins ?

Commençons par rappeler qu'étant donné les enjeux fondamentaux de développement liés à l'activité, les différents milieux qui prennent en charge l'accueil des enfants de 3 à 12 ans ont pour missions de veiller :

- ✓ À la qualité de l'accueil en visant l'épanouissement global des enfants en leur fournissant des conditions de bien-être et de bon développement dans tous les domaines, tant physique, psychologique, social, cognitif et affectif ;
- ✓ À la cohésion sociale en favorisant l'intégration de publics différents se rencontrant dans un même lieu ;
- ✓ À la facilitation et la consolidation de la vie familiale, notamment, en conciliant vie familiale et professionnelle, en permettant aux personnes qui confient leurs enfants, de les faire accueillir pour des temps déterminés dans une structure d'accueil de qualité ;
- ✓ À assurer une cohérence et une continuité dans leurs pratiques d'accueil par la détermination de principes fondamentaux communs.

Cela nécessite, de la part des adultes, des attitudes d'ouverture et de soutien, un investissement affectif important, des aménagements des espaces intérieur et extérieur, des propositions d'activités, la mise à disposition de matériel riche et varié, qui placent les enfants dans des situations de défi, où ils acquièrent de plus en plus d'autonomie en interaction avec autrui.

Ces conditions étant mises en place, les enfants savent qu'ils peuvent, au besoin, bénéficier de l'aide d'un adulte bienveillant, sur qui ils peuvent compter. Cela nécessite aussi, à certains moments, de leur permettre, quand ils le souhaitent, de ne rien faire, de «rêver».

À ces conditions, les enfants peuvent construire leur autonomie dans la complexité et la relation à autrui, interroger les valeurs qui se développent en eux, répondre à la question du sens de la vie.

De nombreux courants de recherche, ayant parfois des approches différentes, permettent d'appréhender la question de l'ACTIVITE, en considérant que c'est dans l'agir et dans les interactions avec autrui que les enfants se construisent.



En réponse aux résultats de l'analyse des besoins, nous viserons à aborder les points suivants :

- 1) La notion de « garde » et la nécessité, pour les professionnels de l'accueil, de définir et de communiquer sur les notions d'accueil, d'encadrement de qualité, d'éducation auprès des familles ;
- 2) Le positionnement du secteur de l'ATL relativement au champ scolaire ;
- 3) La « suractivité » des enfants et l'émergence des notions d'accompagnement de l'enfant durant son « temps libre ».

« Chaque réussite commence avec la volonté d'essayer »

Notons cependant que ...

On remarque clairement un manquement ou une ignorance de certains parents dans l'information relative à l'Accueil Temps Libre.

Tant au niveau des initiatives locales qu'au niveau de l'organisation spécifique aux différents accueils, il nous importe d'apporter les réponses aux remarques et questions formulées dans le cadre de notre enquête.

Il nous appartient également d'améliorer les connaissances de nos bénéficiaires afin de leur permettre d'avoir une vision plus juste et plus large des services que nous leur proposons.

L'information devra porter sur (à titre d'exemple) :

- ❖ Le champ d'application des écoles de devoirs relativement au respect des modalités du décret qui leur est consacré ;
- ❖ La distinction des rôles du personnel d'accueil et les missions visées ;
- ❖ Les possibilités et modalités d'accueil possibles lors des journées pédagogiques ;
- ❖ Les modalités d'inscription et les objectifs des différents milieux d'accueil ;
- ❖ Etc...

En conclusion...

Aujourd'hui, les psychologues mettent l'accent sur les dangers de la surabondance des stimulations offertes aux enfants.

Dans la situation actuelle des enfants dans nos sociétés, on peut observer que :

- L'enfant scolarisé est l'objet de stimulations nombreuses, organisées et souvent contraignantes ;
- Les enfants sont associés au style de vie plus trépidant que détendu des adultes qui passent d'une activité à l'autre ;
- Les médias sont extrêmement présents dans la vie des enfants qu'ils soumettent à des salves d'informations les rendant à la fois passifs et rapidement dépendants.

Il est de notre rôle de revaloriser le concept de « temps libre » et de faire valoir le droit d'être spectateur ; d'être passif.

⇒ L'enfant a le droit de s'ennuyer.

« Un enfant, ça rit et ça pleure. Un enfant, ça invente le bonheur »

« Être, tout simplement... »

The background features several colorful, abstract geometric shapes in shades of orange, yellow, blue, and brown, scattered around a central white box with a gold border. The shapes include triangles, parallelograms, and trapezoids, some pointing towards the center and others pointing away.

Objectifs du programme CLE

2020 – 2025

1. Informer les parents et s'informer auprès d'eux ;
2. Accorder plus de place à l'être et moins à l'agir ;
3. L'enfance, un moment à préserver, à protéger ;
4. Assurer la continuité de l'accueil ;
5. Professionnaliser l'accueil.

Objectif 1

⇒ Informer les parents et s'informer auprès d'eux

À qui le service proposé par le milieu d'accueil s'adresse-t-il ? Quels sont les modalités d'inscription de l'accueil proposé ? Que propose-t-on aux enfants accueillis, à leur famille ? Quels sont les moyens mis en œuvre ? Quels sont les objectifs poursuivis ? ...

Aujourd'hui, la plupart des milieux d'accueil revendiquent à juste titre de ne pas être considérés comme de « simples » lieux de garde et placent les enfants et leur bien-être au centre de leur travail.

Certains besoins de garde ne sont pas liés à des contraintes professionnelles des parents mais répondent à une envie pour les parents de souffler, de prendre un peu de temps, de pouvoir effectuer sereinement certaines démarches ou activités personnelles. Les milieux d'accueil peuvent aussi rencontrer le souhait des parents de permettre à leurs enfants de découvrir d'autres horizons, vivre d'autres expériences que celles vécues à la maison ou à l'école, de développer des compétences plus particulières, par exemple la possibilité de s'initier à un mouvement artistique, de découvrir des environnements inconnus ou une pratique nouvelle, d'avoir l'occasion de rencontrer d'autres enfants et de vivre des expériences en groupe...

Ces caractéristiques, liées à l'utilisation des milieux d'accueil comme modes de garde, font entrevoir l'institution comme un service, grâce auquel les parents sont aussi des bénéficiaires de l'accueil organisé pour les enfants.

Il importe néanmoins de garder en tête qu'au-delà d'un service, le milieu d'accueil s'inscrit dans une logique éducative. Cette logique inclut les enfants et les familles : chaque institution, chaque « service » est pensé, orienté, organisé en fonction d'une recherche de qualité non seulement pour les enfants mais aussi pour leurs familles.

Lorsqu'une équipe se préoccupe de communiquer aux parents, dans un langage accessible, les engagements qu'elle souhaite prendre et le sens de ceux-ci, il s'agit déjà d'une participation : les parents participent à la compréhension de ce qui se passe avec leurs enfants. Il importe d'informer au mieux les parents et que l'information soit diffusée de manière variée (valves, courriers, publicités, ...).

Le secteur de l'accueil des 3-12 ans est très varié alliant l'accueil des enfants durant les vacances (plaines de vacances, séjours, camps, ...) et pendant l'année scolaire (accueil extrascolaire, animations du mercredi après-midi /du week-end, école de devoirs, organisations sportives, centres de créativité, centres de jeunes, ...).

Dans ces différents milieux d'accueil, les enfants sont encadrés par différents adultes désignés sous les termes d'accueillants, d'animateurs, de moniteurs, d'éducateurs, de professionnels de l'enfance, ... Par ailleurs, le secteur associatif est également très actif dans l'accueil de l'enfance.

Ces milieux d'accueil relèvent de législations variées, de ministères différents au sein de la Communauté française mais aussi des Régions (notamment pour les volets « emploi ») et du niveau fédéral (FESC, ...).

Cependant, le Code de qualité nous concerne tous.

⇒ Informer et communiquer, face à cette grande diversité, et démontrer ce qui relie l'ensemble des initiatives en matière d'accueil de l'enfant. Se centrer sur les enfants tout en prenant en compte leur famille, et en visant la qualité de l'accueil.

Objectif 2

⇒ **Accorder plus de place à l'être et moins à l'agir**

Pour parvenir à répondre à l'aspiration des enfants et à leurs besoins, il faut d'abord identifier et décoder leurs manifestations : Qui est-elle/il? Qu'est-ce qu'elle/il aimerait vivre à ce moment ? Avec qui a-t-elle/il envie d'entrer en interaction ?

On sait combien il est difficile de comprendre les besoins des enfants. D'autant que ces besoins ne peuvent se définir à l'avance mais qu'ils s'expriment à chaque moment, dans chaque geste, dans chaque situation, dans chaque objet produit, à partir de faits concrets.

L'activité autonome permet à l'enfant de se prendre en main, de devenir petit à petit plus autonome : l'enfant actif se dégage par moment de la présence des adultes. Bien sûr, celle-ci est indispensable, mais il n'est pas nécessaire qu'elle se manifeste en permanence. Ce qui rend possible l'activité autonome de l'enfant, c'est en grande partie l'intérêt que l'adulte porte à chacun et à tous les enfants et à leur activité, à travers la relation qu'il établit avec chaque enfant individuellement et avec les enfants en interaction.

Considérer le temps de loisirs des enfants comme un temps à eux, un temps relativement libre. Reconnaître et accepter l'importance pour l'enfant d'un temps réellement libre, « oisif », sans contrainte extérieure et sans exigence de résultat n'est pas aisé dans le contexte sociétal actuel qui valorise la rentabilité, la performance, la productivité. Accorder plus de place à l'être et moins à l'agir, plus de place à l'agir créatif et moins de place à l'agir exécutant, constitue probablement un des enjeux majeurs de la professionnalisation de l'accueil de l'enfant aujourd'hui.

C'est une tâche absorbante et complexe mais cette position n'est pas aisée à tenir, notamment par les questions que pourrait se poser l'adulte : Est-ce qu'en étant « simplement » disponible, je suis toujours en train de faire mon travail ? Est-ce que cela signifie « ne rien faire » quand les enfants s'occupent par eux-mêmes ? La crainte de l'image que l'adulte donne de lui-même peut également être présente : « Est-ce que les parents ne vont pas penser que je suis payée pour m'occuper des enfants et que je ne fais pas mon travail ? ».

Parfois, il suffit de regarder, de poser son regard, d'être simplement là. Nous mettons trop d'énergie dans le faire et pas assez dans l'être.

Et une façon d'être, c'est de ne pas faire.

Lorsque les enfants sont dans un jeu « d'équipe », ont-ils encore la possibilité de ne pas participer ? Peuvent-ils dire : « Aujourd'hui, j'ai envie de regarder comment se passe le jeu avant de participer » ?

Regarder d'autres enfants qui jouent peut-être une manière de participer au jeu, de vivre un moment de détente en étant un spectateur impliqué, quoique passivement, dans une activité intéressante. L'enfant peut réellement avoir du plaisir à assister au spectacle, en se montrant attentif à ce qui se passe, en encourageant les autres, mais aussi en vivant les choses intérieurement.

Les enfants ont le droit de s'ennuyer. C'est aussi l'ennui qui les pousse parfois à inventer, à créer, à s'investir. C'est dans ce « je ne sais pas quoi faire » qu'après un certain temps, généralement, des idées surgissent et qu'apparaît la capacité de se lancer dans une nouvelle action. Le fait de s'ennuyer peut amener l'enfant à chercher des centres d'intérêt, à prendre des initiatives. En d'autres termes, l'ennui, dans une certaine mesure, peut constituer une expérience formatrice pour l'enfant.

⇒ Rechercher l'équilibre nécessaire entre une réponse trop rapide de l'adulte à la sollicitation de l'enfant et une absence d'intervention que l'enfant pourrait interpréter comme un désintérêt, un abandon de l'adulte à son égard.

Objectif 3

⇒ L'enfance, un moment à préserver, à protéger

Comme le disait Reine Malouin : «Notre enfance, c'est la part la plus vraie, la plus profonde de nous-mêmes qui demande à être sauvée.».

Devoir rester confinés, lors de la situation sanitaire liée à la pandémie du COVID-19, nous a appris à nous contenter du minimum vital et à nous ramener à l'essentiel. Nous avons pris conscience de ce qui est vraiment important pour nous. Ces choses importantes qui ne sont pas matérielles, comme notre santé et celle de nos proches mais aussi d'avoir le privilège de passer du temps avec eux.

Du fait de travailler de la maison ou de nous retrouver au chômage partiel, nous avons eu « plus de temps ». Cela nous rappelle le sens du mot présent. Ce confinement a offert à beaucoup d'entre nous le plus beau cadeau : du temps. Cette pause a pu être l'occasion de profiter de notre vie et des choses simples qu'elle nous apporte chaque jour.

Peut-être en avons-nous aussi profiter pour nous améliorer en prenant le temps de formations en ligne, apprendre de nouvelles choses telles qu'une nouvelle compétence ou langue, un instrument de musique, dessiner, etc... L'occasion pour certains d'entre-nous d'un développement personnel.

Ainsi, le temps « libre » devient à son tour une valeur à ne pas gaspiller, à ne pas « inutiliser ».

Souvent, le temps « disponible » est voué à ne pas le rester et se voit exploité pour fortifier le temps de travail à venir. Prétendre à une liberté totale serait un leurre, tout comme vouloir s'extraire totalement du contexte de société du « tout-rentable » est illusoire.

La notion de temps « libre », liée à une période, est une notion induite par l'adulte. Pour l'enfant, il n'y a pas de hiérarchie dans les différentes formes du temps : il les investit de la même manière s'il a la possibilité de participer car l'activité de l'enfant est inscrite dans le temps présent.

La confiance, l'écoute, la capacité à s'émerveiller, l'envie de prendre des initiatives se construisent dans le regard d'adultes bienveillants, soucieux d'offrir des conditions de vie adéquates à chacun. **L'enfance est un moment à préserver, à protéger.** Quels moyens donnons-nous à ces adultes de demain pour qu'ils puissent se nourrir d'une part de rêve, de joie de vivre avec les autres ?

Je suis celui que je me sens être. Si l'enfant n'a pas le droit d'exprimer ce qu'il ressent, si personne n'écoute ses larmes, ses rages ou ses terreurs, si personne ne valide ses sentiments, ne lui confirme que ce qu'il ressent est juste et qu'il a le droit de ressentir exactement ce qu'il ressent, alors l'enfant peut aller jusqu'à effacer la conscience de ce qu'il éprouve réellement. Soit, il ne ressent plus rien à l'intérieur, soit il éprouve une autre émotion « autorisée » en lieu et place de sa vérité. Quand l'enfant n'a pas le droit de ressentir par lui-même, il reste celui défini par ses parents, ses professeurs, par « les autres ». Ils lui disent qui il est, il endosse, il ne se sent plus ETRE.

C'est ce mélange de perspectives des enfants et des adultes qui est la clé de l'influence contributive des enfants. La participation pour tous, sans exclusion.

Avoir la possibilité d'exprimer et de faire des choix à leur mesure. La possibilité de proposer et de choisir est sans doute une étape importante de la participation.

⇒ Permettre aux enfants de se développer de toutes les manières en veillant à leur équilibre psychologique. Il est essentiel, pour chaque enfant, au-delà des performances, de pouvoir se faire des amis, d'avoir « la possibilité d'exercer sa fantaisie, de s'engager, d'apprendre la démocratie, de rêver, de créer...tout simplement d'être.

Objectif 4

⇒ Assurer la continuité de l'accueil

La vie des enfants entre 3 et 12 ans est principalement rythmée par les horaires scolaires, l'alternance entre périodes scolaires et périodes de vacances.

Grandir, pour l'enfant aujourd'hui dans notre société, c'est très souvent évoluer dans des lieux de vie nombreux et variés, avec différents partenaires ; c'est prendre appui sur les adultes qui l'entourent : sa famille, mais aussi les autres adultes qui assurent sa prise en charge, à d'autres moments, en l'absence de ses parents. Mettre les besoins des enfants et de leurs familles au centre des pratiques quotidiennes, c'est veiller globalement à préserver en permanence une qualité de lien avec chaque enfant.

Historiquement, les « garderies scolaires » se sont développées afin de répondre à un décalage entre les horaires de travail des parents et ceux de l'école. L'indisponibilité temporaire des parents est une réalité et un besoin avec lesquels ils doivent parfois faire preuve de débrouillardise pour « choisir » dans le dédale des stages, animations et autres ateliers.... Autant de solutions permettant d'assumer les temps non scolaires, tout en tenant compte de leurs moyens financiers. Garder, c'est donc répondre à ce besoin.

Entre animation d'activités et accompagnement du temps libre, il est primordial de se recentrer sur l'enfant.

On ne peut pas dire qu'il y ait, en Communauté française, « un » accueil des enfants entre 3 et 12 ans. L'observation des différentes formes d'accueil (activités extra/parascolaires, activités sportives, culturelles, centres de créativité/de jeunes, garderies scolaires, écoles de devoirs, activités du mercredi après-midi du week-end, stages, centres de vacances, camps, plaines, séjours, mouvements de jeunesse, ...) montre la très grande diversité des projets, des contextes, des conditions de vie offertes aux enfants, des services offerts aux parents et la très grande disparité des conditions de travail des accueillant(-e)s.

La variété des lieux d'accueil, leur multiplicité et leur diversité constituent une richesse. Toutefois, les milieux d'accueil gagnent à s'intégrer dans un cadre cohérent afin de veiller à une continuité dans les pratiques d'accueil.

Cette continuité est d'autant plus nécessaire qu'un grand nombre d'enfants peuvent être amenés à fréquenter successivement, parfois au cours d'une même journée, des services d'accueil différents par leur contexte institutionnel, leur mode de fonctionnement, leur philosophie d'action ainsi que par le type d'activités proposées.

Continuité ne veut pas dire projets semblables mais une attention partagée à différents aspects communs de l'accueil (les niveaux de développement, les besoins des enfants, les conditions pour viser un accueil de qualité pour tous, ...), l'accueil de ces enfants pendant leurs « temps libres ».

Aussi, des coordinations sont-elles nécessaires pour chercher à articuler au mieux les offres et les services proposés aux familles ? Ces coordinations peuvent aider à mettre en commun les expériences et à les analyser en vue de les améliorer, de les rendre publiques. C'est là un des enjeux des coordinations locales mises en œuvre dans le cadre du décret ATL.

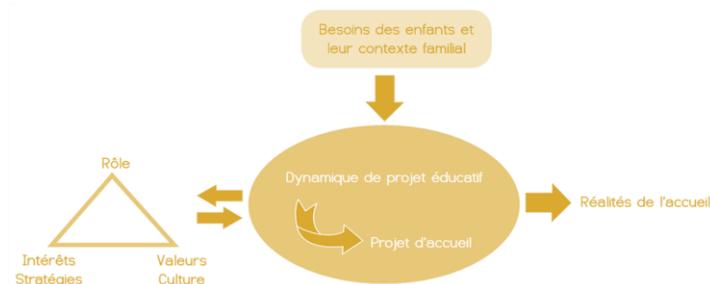
⇒ Créer les synergies et les partenariats possibles pour favoriser le travail en réseau.

Objectif 5

⇒ Professionnaliser l'accueil

Réfléchir au sens que prennent les pratiques professionnelles au sein d'un milieu d'accueil amène à se poser les questions suivantes :
Qui accueille-t-on dans les faits ? Quel est l'impact d'une professionnalisation de l'accueil sur une telle dynamique ?

La professionnalisation met l'enfant et la visée pédagogique au centre de la définition du projet d'accueil. Il s'agit alors de réfléchir le projet d'accueil en le construisant en articulation permanente avec les besoins des enfants, en vue de leur bien-être et en contribution à leur développement. Cette dynamique est celle du « projet éducatif » : elle est réflexive, consciente et délibérée.



Le développement de la professionnalisation du secteur de l'accueil 3-12 suppose que plusieurs conditions soient rencontrées :

- I. La reconnaissance de l'accueil en dehors du temps scolaire comme secteur d'intérêt public, donc l'exercice d'une responsabilité collective et publique à l'égard des pratiques d'accueil et des conditions qui permettent leur exercice : le décret ATL participe à ce processus ;
- II. L'inscription dans une politique globale de l'enfance : le Code de Qualité, qui guide l'action de l'ONE et met l'accent sur la rencontre de tous les besoins de l'enfant et de sa famille, en est un exemple.

Dans le contexte particulier de l'accueil des « 3-12 ans », c'est-à-dire en dehors du temps de fréquentation des cours à l'école et du temps de présence au sein de la famille, les enjeux de la professionnalisation se déclinent de façons multiples. En effet, ce temps de l'enfant se déroule dans une grande diversité de contextes : de la garderie organisée dans les locaux de l'école à l'école des devoirs en passant par l'atelier d'expression artistique, les mouvements de jeunesse ou le club sportif, les maisons de jeunes, la plaine de jeux ou les camps de vacances... A cette diversité de contextes s'ajoute une diversité des publics qui fréquentent les lieux et une diversité de missions.

En effet, de façon simple, on pourrait dire que, quels que soient les accents pris par la demande et l'offre, tout milieu d'accueil doit avoir pour vocation prioritaire de garantir aux enfants un accueil qui vise à la fois leur bien-être et leur bon développement global et de permettre aux parents l'exercice de leurs occupations en toute confiance.

Une cohérence et une continuité pour les enfants et leurs familles suppose un travail en équipe qui devrait :

- a) Assurer le nécessaire repérage pour les enfants, gage de leurs sécurités psychique et physique au quotidien ;
- b) Assurer une communication cohérente et en continu avec les parents sans que ceux-ci ne doivent multiplier les questions ou les réponses aux uns puis aux autres.

Travailler en équipe peut contribuer à l'établissement d'un climat de soutien et d'entraide, ce qui est essentiel pour l'organisation, mais aussi pour une co-construction des pratiques.

⇒ **Instaurer, favoriser et pérenniser un climat à la fois constructif et professionnel.**

Modalités de collaboration

De nombreuses collaborations sont déjà mises en place entre les différents services communaux et parcommunaux.

- ✓ Entre opérateurs de l'accueil
- ✓ Entre les écoles et les opérateurs
- ✓ Entre la commune et les opérateurs d'accueil
- ✓ Entre la commune, les opérateurs et les écoles

Le Mille Pattes, service d'accueil extrascolaire, est organisé par le CPAS en partenariat avec l'Administration communale de Wanze. Afin de répondre aux exigences du décret ATL, des formations continues, reconnues par l'ONE, sont mises en place chaque année pour les accueillantes du Mille Pattes.

L'Ecole des devoirs travaille en étroite collaboration avec les écoles de la commune de Wanze.

Diverses collaborations sont mises en place ponctuellement entre les différents opérateurs d'accueil actifs sur notre territoire, notamment dans l'offre de stages et activités disponibles.

Les représentants des différentes composantes, dont les associations culturelles et sportives, se rencontrent lors des commissions communales de l'accueil. C'est l'occasion pour eux de faire passer les informations du secteur, de réfléchir à l'utilisation des moyens octroyés, de réfléchir à la philosophie globale d'accueil sur le territoire.

Modalités d'information

De nombreux canaux de communication sont utilisés pour informer au mieux le public wanzois.

- ✓ Toutes-boîtes ou information par l'école
- ✓ Site internet
- ✓ Bulletin communal
- ✓ Brochure
- ✓ Commission Communale de l'Accueil

Des informations ponctuelles peuvent être diffusées en **toutes-boîtes** lorsque c'est nécessaire et/ou par le biais des écoles.

Toutes les informations de l'accueil extrascolaire communal et des stages se déroulant durant les vacances scolaires sont également disponibles sur le **site internet de la commune** www.wanze.be dans lequel une rubrique « accueil extrascolaire » a été créée. Des informations ponctuelles peuvent également figurer en page d'accueil du site.

Le trimestriel **Wanz'Info** réserve ponctuellement une rubrique pour l'accueil extrascolaire.

La **brochure « Sports et Loisirs »** répertorie les accueils et activités destinés aux enfants, ados et adultes durant leur temps libre. Elle est éditée à chaque début d'année scolaire.

Des brochures répertoriant les stages, accueils et activités se déroulant pendant les vacances scolaires sont également éditées.

Par souci d'économie et de protection de l'environnement, toutes ces brochures sont distribuées d'une part, via les écoles de la commune (tous réseaux confondus) et d'autre part, dans les lieux les plus fréquentés par la population : le hall des sports, la piscine, la bibliothèque, le Centre culturel et l'Administration communale.

La **Commission Communale de l'Accueil** participe aussi à la réflexion, l'analyse et la concrétisation de moyens de diffusion de l'information.

Modalités de répartition des moyens communaux

Modalités de répartition des moyens publics pour chaque opérateur d'accueil inscrit dans le programme CLE.

- ✓ La plaine de jeux communale
- ✓ Le Mille Pattes
- ✓ L'ASBL Réussir à l'école

La Plaine de jeux communale est agréée par l'ONE. Elle bénéficie du soutien financier de l'ONE dans le cadre du décret du 20 septembre 2001 relatif aux centres de vacances.

L'Administration communale finance les frais de personnel, l'achat de fournitures, les sorties et la prestation de tiers.

L'Administration perçoit une participation financière des parents.

Le Mille Pattes bénéficie d'une intervention de l'ONE, fonds sectoriel et de la Région Wallonne (+ réduction cotisation patronale APE). L'intervention des parents, pour l'exercice 2019, s'élève à 105.075,70 €.

L'ASBL « Réussir à l'école » bénéficie de subventions APE pour leurs frais de personnel toutes activités confondues.

L'Ecole des devoirs est reconnue par l'ONE. Depuis 2002, elle bénéficie du soutien financier de la Communauté française.



Evaluation du programme CLE 2015 – 2020

L'article 30 du décret du 3 juillet 2003 relatif à la coordination de l'accueil des enfants durant leur temps libre et au soutien de l'accueil extrascolaire prévoit que : « *La commune réalise ou fait réaliser, deux ans après l'agrément du programme CLE et deux ans après la première évaluation, un rapport d'évaluation relatif au programme CLE. Ledit rapport est transmis à la CCA, laquelle propose, le cas échéant, les modifications qu'elle estime utiles. La commune transmet le rapport d'évaluation, le cas échéant modifié, à la Commission d'agrément.* »

L'évaluation à deux ans est désormais facultative. Il s'agit pour les communes de réaliser cette évaluation 4 ans après l'agrément du programme CLE.

En vue de faciliter ce travail d'évaluation des programmes CLE, l'Observatoire a suggéré à la Commission d'agrément ATL de réaliser un canevas de base. Il s'agit avant tout d'un outil à destination des CCA afin de les aider dans ce travail d'évaluation.

Il s'agit donc avant tout d'un outil à destination des CCA afin de les aider dans ce travail d'auto-évaluation.

Cette démarche d'évaluation se doit d'être prospective dans le cadre d'une dynamique évolutive. En aucun cas, elle n'est à considérer - et ne le sera - comme un outil de contrôle et de sanction à l'égard d'une commune ou d'une autre.

En 2020, le canevas sera revu pour être adapté au nouveau formulaire de l'état des lieux (et analyse des besoins), actualisé en 2019.

Il s'agira en effet, à plus long-terme, pour la Commission d'agrément ATL et l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse, de pouvoir en tirer des éléments d'évaluation à l'échelle de la Communauté française dans le cadre de leur mission respective (notamment l'article 44 du décret). Ceci nécessitera donc d'adopter un canevas partagé et un outil de recueil des données adapté.



PARTIE I : Analyse des besoins

→ Quelle a été l'évolution de la situation depuis l'analyse des besoins révélée dans l'état des lieux.

Besoins révélés par l'état des lieux en matière d'accueil des enfants de 2,5 à 12 ans durant leur temps libre en 2015

1. « L'offre et la qualité de l'accueil des enfants durant le temps de midi (hors décret) est... »

Parmi les 21% des réponses défavorables, 3 familles estimaient qu'il y avait un manque d'encadrement et de discipline. 2 familles avaient répondu que les locaux étaient trop petits, ce qui occasionnaient trop de bruits, de cris et de climat propice au bon déroulement du repas. 4 familles évoquaient un manque de surveillance.

Rappelons que le temps de midi est un moment particulièrement difficile car les enfants se « déchargent » de l'attention sollicitée durant toute la matinée.

Les accueillant(-e)s devraient être reconnus comme des acteurs à part entière du système éducatif scolaire. Voici une belle formule : « Une école = une équipe" ! »

L'ONE reconnaît le métier d'accueillant au travers de la formation, mais il n'existe pas un statut d'accueillant. Il n'existe pas de profil de fonction de l'accueillant extrascolaire. Ce qui fait que le rôle de l'accueillant n'est pas très clair pour les parents, pour les enseignants, pour les P.O.... Chacun l'interprète comme il l'entend. Le métier d'accueillant est aussi méconnu de la société en général.

Le cadre légal existe par le décret ATL (Accueil Temps libre) et par le code de qualité mais les accueillant(-e)s doivent accepter des conditions de travail difficiles, leur travail étant réparti en 3 temps sur la journée (tôt le matin, le midi et souvent assez tard dans l'après-midi).

2. « Le coût des lieux d'accueil extrascolaire et des activités culturelles et sportives est-il un obstacle à la participation des enfants. »

Pour 69% des parents ayant répondu au questionnaire, le coût ne représentaient pas un obstacle. Parmi les personnes ayant répondu par l'affirmative, 5 familles avaient pointé le Mille Pattes pour différentes raisons.

En analysant davantage la satisfaction des parents au niveau du prix proposé par le Mille Pattes, nous constatons que l'insatisfaction était plus présente pour les accueils avant et après l'école.

Les tarifs du Mille Pattes ont été revu en 2018.

De plus, si une famille rencontre des difficultés sociales, financières ou d'accueils, le CPAS reste bien entendu à leur disposition pour examiner leur demande. Il est également possible de déduire fiscalement des frais d'accueil et d'intervention de certaines mutuelles.





3. « L'information des parents à propos des milieux d'accueil est... »

Parmi les besoins révélés par le précédent état des lieux, les améliorations liées à cette thématique et ayant pu être apportées sont les suivantes :

- ✓ Informer sur les lieux, les plages horaires ;
- ✓ Utiliser un carnet de liaison pour les professionnels = outil de communication sur le vécu de l'enfant pendant l'accueil ;
- ✓ Présenter les différents lieux d'accueil, les équipes et les projets pédagogiques ;
- ✓ Apporter plus de précisions quant aux périodes et modalités d'inscription des milieux d'accueil ;
- ✓ Transmettre le programme des activités planifiées au Mille pattes le mercredi après-midi ;
- ✓ Avertir plus tôt les parents vis-à-vis de la plaine de jeux communale ;
- ✓ Informer en début d'année ou la possibilité d'aller visiter les locaux du Mille pattes.

Nous faisons de notre mieux pour améliorer la qualité de l'information mais aussi pour qu'elle soit diffusée en continu au niveau communal.

4. « L'accueil des enfants à besoins spécifiques est-il suffisamment développé dans les lieux d'accueil extrascolaires et les locaux des associations culturelles et sportives... »

Parmi les 26% de familles ayant répondu non, 4 familles avaient précisé que :

- Le personnel n'était pas assez formé face aux enfants différents voire perturbateurs ;
- L'intégration de l'enfant handicapé dans les écoles wanzoises n'était pas visible ;
- Il n'y avait pas d'école de devoirs, de remédiation ;
- Il n'y avait pas d'encadrement spécialisé prévu.

Les différents milieux d'accueil examinent toute demande au cas par cas afin de décider si l'accueil est possible pour intégrer l'enfant dans de bonnes conditions. Les milieux d'accueil adaptent leur encadrement aux besoins spécifiques des enfants inscrits.

Depuis 2016, pour mieux prendre en compte la situation et les préoccupations des citoyens porteurs d'un handicap, un Conseil Consultatif Communal de la Personne Handicapée (CCCPH) a été mis en place. Ce Conseil a pour mission d'étudier les problèmes spécifiques rencontrés par les personnes porteuses d'un handicap, de façon à améliorer leur qualité de vie et promouvoir leur intégration au sein de notre commune. Il permet également d'informer le public bénéficiaire des différentes initiatives mises en place par le pouvoir local en vue de répondre au mieux à ses besoins.



5. « La formation et/ou les qualifications des professionnel-le-s de l'accueil est-elle/sont-elles... »

Parmi les parents ayant répondu à cette question (105 familles), 79% jugeaient la qualité d'encadrement satisfaisante à très satisfaisante, 14% la jugeaient plutôt insatisfaisante et seulement 2% tout à fait insatisfaisante. 5% de parents avaient préféré ne pas répondre expliquant qu'ils ne connaissaient pas les formations de base ni les formations éventuellement en cours des accueillantes.

Nous constatons que les parents étaient satisfaits de la qualité de l'encadrement du Mille Pattes tant au sein des différents accueils avant/après l'école, que le mercredi après-midi et durant les vacances scolaires.

En s'engageant dans le secteur ATL, notre rôle est d'amener chacun à repérer son rôle, à comprendre sa fonction et à s'investir avec les compétences pédagogiques, relationnelles et techniques requises, afin de donner à l'enfant un espace où se poser, inventer et s'épanouir.

Par professionnel de l'Accueil Temps Libre, on entend :

- Accueillant(-e) temps libre ;
- Animateur(-trice) dans une école de devoirs ou dans un centre de vacances ;
- Coordinateur(-trice) d'une école de devoirs ou d'un centre de vacances ;
- Responsable d'une équipe temps libre ;
- Coordinateur-trice ATL ;
- Personne œuvrant avec des enfants âgés de 3 à 12 ans ;
- ...

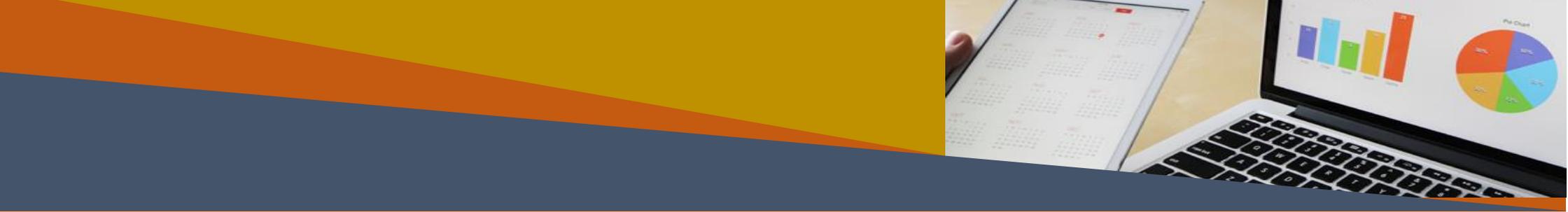
La formation des acteurs de l'Accueil Temps Libre est donc primordiale pour assurer un accueil optimal.

→ **Quel a été l'apport du programme CLE dans cette évolution.**

La concrétisation des objectifs fixés et poursuivis durant les cinq années d'application du précédent programme CLE a été garantie par diverses initiatives communales et paracommunales.

La commune et les opérateurs d'accueils actifs sur l'entité, oeuvrent quotidiennement pour le maintien et l'amélioration de la qualité des services et de l'Accueil Temps Libre au niveau communal.

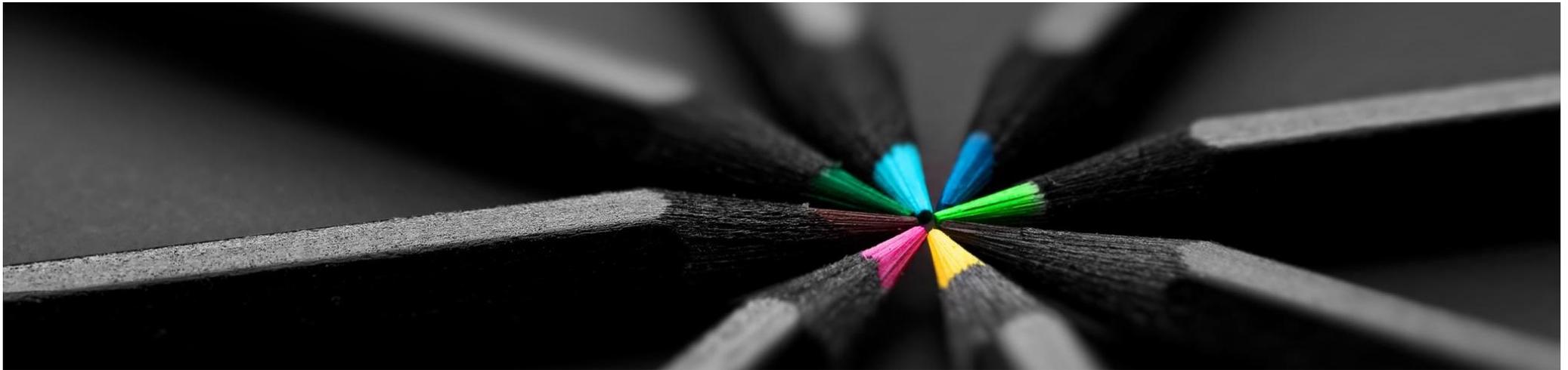
Parmi les actions menées, en voici quelques exemples : révision du coût lié à l'accueil, octroi de primes communales « activité sportive et culturelle » et « rentrée scolaire », déménagements de plusieurs opérateurs pour des locaux plus adaptés, mise en place de conseils communaux de participation citoyenne, plan d'amélioration de la qualité de l'accueil extrascolaire « Le Mille Pattes », ...



LES OPERATEURS D'ACCUEIL (repris dans le cadre du programme CLE)

Les milieux d'accueil repris dans le programme CLE s'efforcent d'adapter leurs offres pour répondre au mieux aux besoins des familles tout en veillant à viser les objectifs d'épanouissement global des enfants accueillis.

Etendue des horaires, révision du coût de l'accueil, aménagement des locaux, respect du taux d'encadrement, formation de base et continuée des professionnels de l'accueil, achat et diversité du matériel, centralisation des milieux d'accueil, information en continu, coordination des différents services sont autant d'initiatives que nous menons conjointement et permettant de potentialiser les objectifs fixés.



ACTIVITES CULTURELLES ET SPORTIVES

Offre

Les offres d'accueil sont diversifiées et bien réparties géographiquement au sein de notre entité. Situées soit dans le centre de Wanze soit dans un village de l'entité, les associations sportives et culturelles proposent une grande diversité d'activités pour toutes et tous. Le sport et la participation culturelle ont, en effet, des bienfaits en termes de bien-être et de qualité de vie mais constituent également un vecteur d'intégration dans la vie wanzoise. Les clubs ne ménagent pas leurs efforts pour permettre à tout un chacun de s'épanouir sur le plan physique et/ou créatif car consacrer un peu de notre temps libre à la pratique d'une activité peut nous apporter le complément nécessaire à notre équilibre de vie.

Information des parents

Ensemble, nous mettons en place des initiatives avec la volonté d'informer au mieux la population sur l'offre en matière d'accueil temps libre sur notre territoire. Nous tentons d'être le plus complet possible sans toutefois prétendre à l'exhaustivité. Nous tentons de centraliser au maximum les informations par les diffusions, entres autres, de brochures périodiques et d'une brochure annuelle, également mises en ligne sur le site internet communal et les réseaux sociaux.



PARTIE II : AUTRES ASPECTS

Le contexte

Les collaborations entre les différents opérateurs et partenaires au sein de la commune sont un véritable atout ; chacun se sentant impliqué et travaillant main dans la main dans une même optique.

❖ La CCA

La présence régulière des membres de la CCA et la dynamique qui accompagne les réunions bisannuelles aide à assurer le lien avec les opérateurs, les acteurs concernés et la population.

Elle assure le relais de et vers l'ONE et permet le partage d'informations.

En établissant une synergie entre les acteurs de terrain, visant une plus grande efficacité, chacune et chacun se sent libre de donner un avis sur des propositions pour une politique d'accueil cohérente et globale.

❖ Le programme CLE

La construction, le pilotage et l'évolution du programme CLE sont l'essence même de la fonction de coordinateur(-trice) ATL.

Cela nécessite la mise en place de méthodologies spécifiques.

Pour accompagner au mieux les coordinateur(-trice) s dans cette tâche, il importe :

- 1) d'impliquer les acteurs en les concertant ;
- 2) de structurer les offres d'accueil ;
- 3) de favoriser la mise en commun de moyens afin de répondre au mieux aux besoins locaux.

❖ Le décret ATL

Le décret et ces nouveaux outils consolident et complètent la fonction de coordination. Ils formalisent mieux le développement du programme local à travers la mise en oeuvre d'un plan d'action annuel. Les coordinations sont cependant mises à l'épreuve face à la charge considérable de travail attendue.

Véritable outil de base et de référence, le décret structure nos actions et nous pousse à adapter son contenu à notre réalité de terrain.